



BDIC

ARCHÉOLOGIE
LE CIMETIÈRE
PROVISOIRE
DU PARC DU CHÂTEAU
DE SOUPIR (1)

MÉMOIRE
RETOURS
MULTIPLES
AU CHEMIN
DES DAMES



Caverne du Dragon, 1955. R. Couvreur

La lettre du **Chemin des Dames**

Revue éditée par le Département de l'Aisne / mars 2015

34

**PORTRAIT DE JEUNESSE DU 1^{ER} GUIDE
DE LA CAVERNE DU DRAGON**

"LE GRAND ALPHONSE"

*Alphonse Hanras
avant la guerre.*
Archives D^{ales}
du Finistère



La cote 108 éclairée par une fusée, Berry-au-Bac (Aisne), Max Camis.
Nanterre, BDIC



ÉVÈNEMENT

16 AVRIL,
9^E ÉDITION



PEINTURE

FÉLIX VALLOTON
PEINT LE FRONT
MAIS PAS
LES CONSEILS
DE GUERRE

*Félix Vallotton. Tirs sur fils de fer allemands, région
de Bolante, 1917. Nanterre, BDIC*

- ACTUALITÉ** p. 3 - 5 **LE 16 AVRIL**
- ARCHÉOLOGIE** p. 6 - 9 **LE CIMETIÈRE DU PARC DU CHÂTEAU DE SOUPIR**
- MÉMOIRE** p. 10 - 15 **VOYAGES RETOUR À BEAUMARAIS**
- UNE HISTOIRE** p. 16 - 23 **FRANÇOIS, ÉMILE ET JULES : LETTRES**
- PORTRAIT** p. 24 - 29 **A. HANRAS, UNE JEUNESSE TUMULTUEUSE**
- PEINTURE** p. 30 - 31 **FÉLIX VALLOTON, VUES DU FRONT ... MAIS PAS DU PRÉTOIRE**
- PORTFOLIO** p. 32 - 36 **BERRY-AU-BAC, ÉTÉ 1916**
- LIVRES** p. 37 - 39 **OCCUPATION 14 : CIVILS EN "ZONE GRISE"**



UNE HISTOIRE Amblyen, 1938.
Tombe de F. Fangeaud. Coll. G. Jouve



BERRY-AU-BAC ÉTÉ 1916

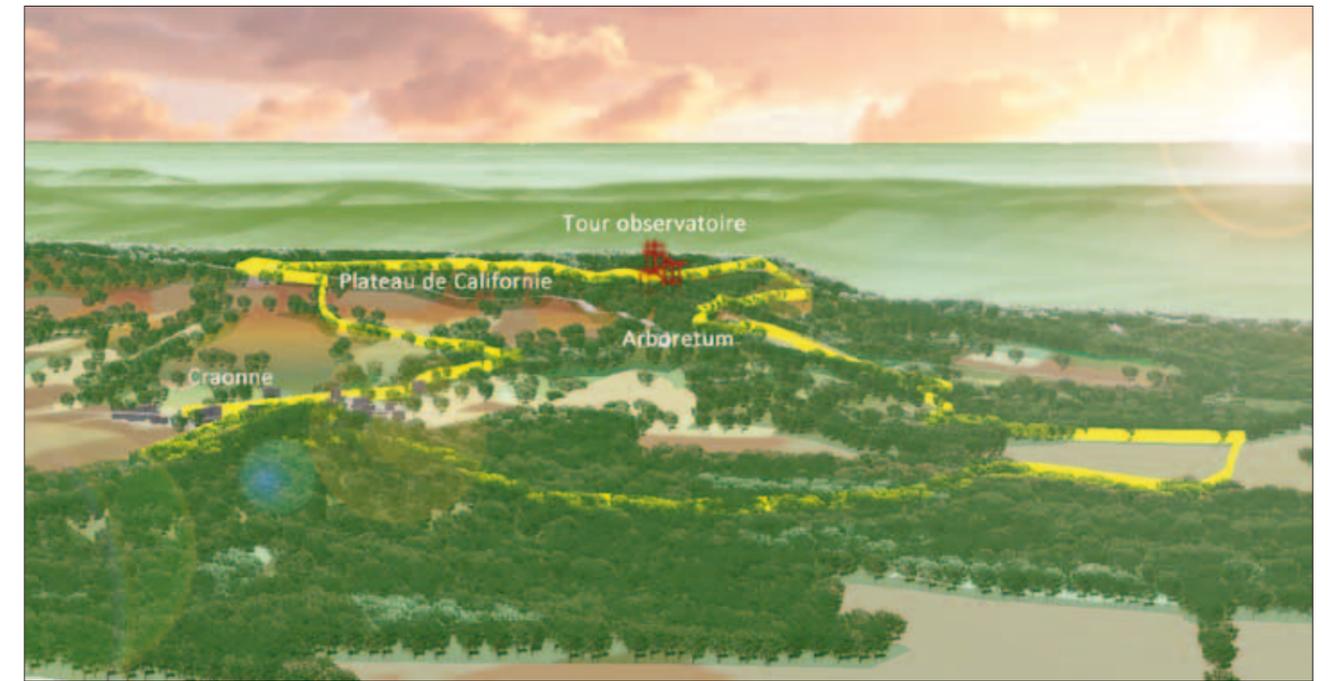


ARCHÉOLOGIE SOUPIR
Service des sépultures de guerre de l'Aisne



MÉMOIRE
A Craonne en 1955. Coll. R. Couvreur

LE 16 AVRIL, PROGRAMME



Vue perspective du parcours de la marche du matin au départ de Craonne, à 5 h 30 le 16 avril. Réalisation F. Poullin/SIG Conseil général de l'Aisne. MNT/OC5 © GéoPicardie

L'AGENDA

Caverne du Dragon/Musée du Chemin des Dames

Programmation culturelle et visites sur le Chemin des Dames

- Circuit thématique « Un 16 avril sur le Plateau de Californie », le 19 avril à 14 h, départ en bus.
- Circuit découverte du Chemin des Dames, les 23 et 30 avril, le 7 mai, à 14 h, départ en bus.
- Circuit thématique « Cemy en Laonnois », le 3 mai à 14 h.
- Circuit thématique « la Reconstruction », le 31 mai à 14 h, départ en bus.
- Circuit thématique « La forêt : héritage de la Grande Guerre », le 21 juin à 14 h.
- Le 4^e dimanche de chaque mois à 10 h 30 et 14 h 30 : visite du fort de la Malmaison
- Dans le cadre de la **Nuit des musées**, pièce de théâtre *Mémoires d'un rat*, le 16 mai, à 19 h et 21 h 30.
- Café-philos « L'homme et l'animal », le 17 mai à 15 h.
- Concert dans le cadre de **Jardins en scène** au pied des statues de Christian Lapie, le 28 juin à 15 h.

Visites de la Caverne du Dragon

- Lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi, dimanche : 10 h à 18 h, en visite guidée exclusivement (durée 1 h 30). Départ de visite : 10 h, 10 h 30, 11 h 30, 12 h (en anglais), 13 h 15, 14 h, puis toutes les 30 minutes. Dernier départ à 16 h 30
 - Mardi : 13 h 30 à 18 h. Dernier départ de visite à 16 h 30. Il est conseillé de réserver.
- Renseignements : 03 23 25 14 18. www.caverne-du-dragon.fr

Abbaye de Vauclair

- Du 21 mars au 12 avril : exposition photographique de Claude Enault.
- Les 18 et 19 avril : exposition peintures de Yves Fouan, vernissage le 17 avril.
- Mai, juin : galerie d'art d'Aizelles en résidence : rencontre d'artistes Aisne-Marne-Ardennes.

Vauclair suite

- Les 23, 24 et 25 mai : exposition de bijoux et perles en verre par M.-F. Godart.
- Le 20 juin : 9 h 30 assemblée générale de l'Association. 11 h 30 cérémonie du souvenir pour le 10^e anniversaire du décès du père Courtois, exposition et contribution artistique par Patrick de Buttet et François Garnier à partir de textes du Père Courtois.
- Le 27 juin : théâtre *Comme en 14* avec la Compagnie Elles.
- Exposition « Europe cistercienne ». Visites guidées sur RDV au 03 23 22 43 02. Accueil des visiteurs le week-end, permanence sur place de 14 h à 18 h.

Fort de Condé

- Réouverture du Fort le 11 avril 2015.
 - Exposition de Jacky Portail, sculpteur : « Eclats de vie », du 11 avril au 28 juin.
 - 19^e randonnée VTT « Les Monts de Missy », le 19 avril matin au départ du Fort.
 - Œuvres de « Land Art » par des élèves du collège de Braine, 25 avril au 24 mai.
 - Rando théâtre par les Associations Pot'en scène et P'Aisne Nature, le 23 mai, 2 départs à 17 h 15 et 18 h 15, spectacle à 20 h 30 et le 24 mai, 2 départs à 10 h 30 et 11 h 45, spectacle à 14 h 30. Accès libre.
 - Festival des Sir'Aisne, chants variés, le 31 mai de 14 h à 18 h.
 - Exposition « Communications militaires », du 13 juin au 4 octobre.
 - Café-philos « La communication » en partenariat avec la Caverne du Dragon/Musée du Chemin des Dames, le 14 juin à 17 h.
 - Paroles de lumière, mise en lumière de l'architecture du Fort, avec les musiciens des Semeurs de Temps et la magie des lasers, le 20 juin à 22 h 30.
- Renseignements au 03 23 54 40 00 - www.fortdeconde.com

IX^e édition de la journée mémoire au Chemin des Dames, le jeudi 16 avril prochain. Marches, théâtre, cinéma et veillée au programme.

1 CRAONNE. LA MARCHÉ DU MATIN

Départ à 5 h 30 de la place de l'hôtel de ville de Craonne. La marche est commentée par Noël Genteur et dure environ 3 h 30. Le parcours passe notamment par le Bois de Beaumarais où il longe une tranchée de première ligne française.

Distance : environ 8 km ; dénivelé : + 175 mètres avec un raidillon dans le dernier tiers du parcours. Brève illumination sur le plateau à la première halte des marcheurs. Sur le plateau de Californie, les collégiens de Corbeny dévoileront l'œuvre qu'ils ont conçue, dans le cadre d'un projet pédagogique

avec la Caverne du Dragon, en hommage à la sculpture de Haïm Kern, volée en août 2014.

Un café est proposé à l'arrivée de la marche. Il est indispensable de s'équiper de chaussures adaptées à la randonnée.

(SUITE P. 4) ■ ■ ■

Commémoration du Chemin des Dames, le 25 avril au Mémorial de Cerny-en-Laonnois

La cérémonie officielle annuelle commémorative des combats du Chemin des Dames aura lieu le samedi 25 avril 2015, à 10 heures au Mémorial de Cerny-en-Laonnois. Au programme : célébration liturgique, allocution du préfet de l'Aisne, Raymond Le Deun, et dépôts de gerbes aux cimetières français, allemands et monument britannique.

La sépulture de l'écrivain Yves Gibeau dans le cimetière du vieux Craonne.

Ph. Etienne Verkindt



■ ■ ■ (SUITE DE LA P. 3)

2 CORBENY. TRANCHÉES, SPECTACLE POUR MARIONNETTES ET AUTRES FANTÔMESPh C^o Zapoï**A 11 heures et 18 heures, deux représentations**

Spectacle tout public, à partir de 12 ans, à la salle polyvalente de Corbeny. L'entrée est gratuite dans la limite des places disponibles. Durée : 1 h 05. Événement organisé en partenariat avec la médiathèque et la ville de Corbeny.

Tranchées est une création de la compagnie Zapoï (textes Filip Forgeau, mise en scène Denis Bonnetier, interprétation Cédric Vernet et Luc Vincent Perche). Évocation du conflit par deux comédiens-marionnettistes qui dessinent ensemble un parcours dans le vaste champ des émotions et des situations nées de la guerre: l'excitation, l'angoisse d'avant la bataille, le basculement dans la folie, la solitude, la peur... De la boue, univers du néant, surgissent des fantômes, des semblants de vie d'argile, fragiles, qui se mettent à raconter et donnent à entrevoir l'expérience de la guerre. L'histoire de deux soldats morts qui errent dans les limbes, il faudra que l'histoire ait pu être transmise pour que ces deux tués trouvent dans la mort un apaisement.

3 LA MARCHÉ DE L'APRÈS-MIDI 1915-2015. DE VAUCLAIR À HURTEBISE

Départ à 14 heures de l'abbaye de Vauclair. La marche est commentée par Yves Fohlen, guide-conférencier de la Caverne du Dragon, Musée du Chemin des Dames, et dure environ 1h45.

Les marcheurs vont suivre le chemin emprunté le 25 janvier 1915 par les troupes d'attaque allemandes. Ce jour là, le 18^e corps d'armée subit un violent assaut dans le secteur d'Hurtebise, La Creute, Bois Foulon et les Français doivent abandonner les positions qu'ils tiennent sur le plateau depuis la mi-septembre 1914. « Bataille de la Creute » ou nouvelle « bataille de Craonne » côté allemand, ces affrontements meurtriers ont fait plus de 2000 morts en deux jours.



Le parcours de la marche de l'après-midi. Réalisation Christian Jomard, service imprimerie, Conseil général de l'Aisne

4 CAVERNE DU DRAGON. FUGITIF POUR L'EXEMPLE, FILM DOCUMENTAIRE

Vincent Moulia (accordéon) avec des camarades de son régiment, le 18^e RI.
Coll. famille Dufau

A 14 h 30 et 16 h 30, deux séances

Projection de *Fugitif pour l'exemple*, le documentaire sur la vie de Vincent Moulia, soldat du 18^e RI condamné à mort pour mutinerie en juin 1917, évadé, réfugié en Espagne puis tardivement réhabilité (*La lettre du Chemin des Dames* n°33, novembre 2014). Un film réalisé par Chantal Quaglio et Patrick Colin, produit par le Département de l'Aisne.

L'entrée est gratuite, dans la limite des 50 places disponibles. Durée du film : 55 minutes.

5 CAVERNE DU DRAGON. PROFONDEUR DE CHAMP(S), THÉÂTRE**A 16 heures, représentation unique**

Profondeur de champ(s), pièce de théâtre créée par des lycéens du lycée Jean de La Fontaine de Château-Thierry et du lycée Rochefeuille de la ville de Mayenne, avec le concours du metteur en scène Didier Perrier et du comédien Patrick Sueur.

En accès libre dans la limite des places disponibles.

VISITES DE LA CAVERNE DU DRAGON

Toute la journée, de 10 h à 18 h toutes les 30 minutes, sauf 14 heures, 14 h 30, 16 heures et 16 h 30. Tarifs : 6/3 e.

Renseignements : 03 23 25 14 18. www.caverne-du-dragon.fr

6 DE CRAONNE À CRAONNELLE, LA MARCHÉ DU SOIR

Départ à 20 h 45, de la place de l'hôtel de ville de Craonne. La marche emprunte les chemins du plateau jusqu'au cimetière militaire français de Craonnelle. Remise de cyalumes (bâtons lumineux) aux marcheurs, au moment du départ. La distance à parcourir est de 3,3 km avec un passage difficile au cours du parcours. Durée : environ 1 h 15. Chaussures adaptées à la randonnée recommandées.

Possibilité de se restaurer à Craonne (restauration légère) avant le départ.

Vue panoramique vers la vallée de l'Aisne, depuis le Chemin des Dames.
16 avril 2009. Ph F.-X. Dessirier

**7 CRAONNELLE, UNE ÉVOCATION DU CHEMIN DES DAMES EN IMAGES ET EN MUSIQUE**

De 22 heures à 22 h 25, une évocation du Chemin des Dames en images et en musique à la nécropole française de Craonnelle.

Musique

Sébastien Velly, professeur de violoncelle au conservatoire de Laon, interprète la suite n° 2 en ré mineur de Jean-Sébastien Bach (1685-1750).

Le Chemin des Dames, représentations

Projection d'images d'archives et de photographies contemporaines du Chemin des Dames sur un écran de 4 x 6 m.

Accès libre.



Vue aérienne de la nécropole de Craonnelle en 1930.
Secrétariat d'Etat aux anciens combattants, ministère de la Défense



Tombs françaises, route de Beaurieux, Aisne. 1916.
A. Boisfleury.
Dessin, papier, aquarelle, 18 x 33
Collection BDIC.
(OR F3 616)



Le Bois des Buttes, près de Berry-au-Bac, offensive du 16 avril 1917, (1914 - 1918). P. Corpus.
Peinture, toile, huile et essence, 61 x 38.
Collection de la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine. (OR 3283)

LE 16 AVRIL est organisé par les services du Département de l'Aisne avec le concours de la Communauté de communes du Chemin des Dames, du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS 02), du Comité de randonnée pédestre de l'Aisne, de l'Association La Cagna, des Colombophiles de l'Aisne. Remerciements aux communes de Craonnelle et Craonne.

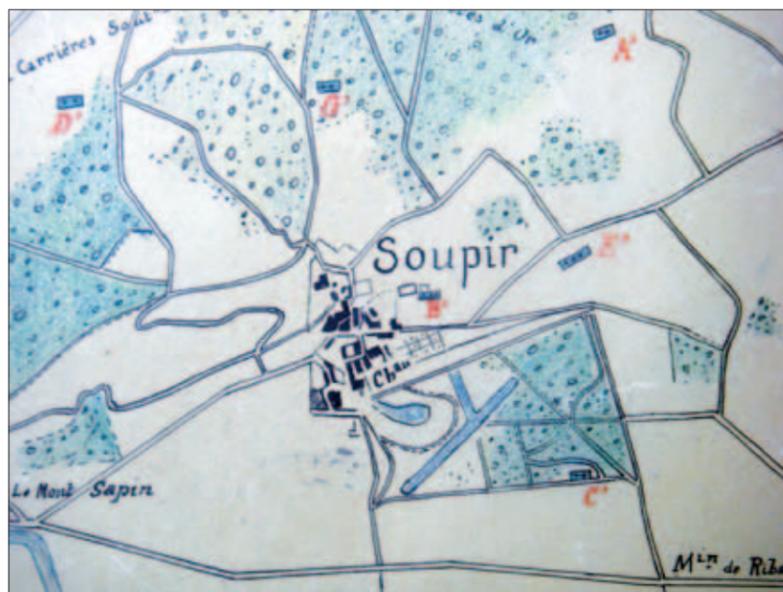


Fig. 1 :
Plan de situation
du cimetière du parc
du château.
Service des sépultures
de guerre de l'Aisne

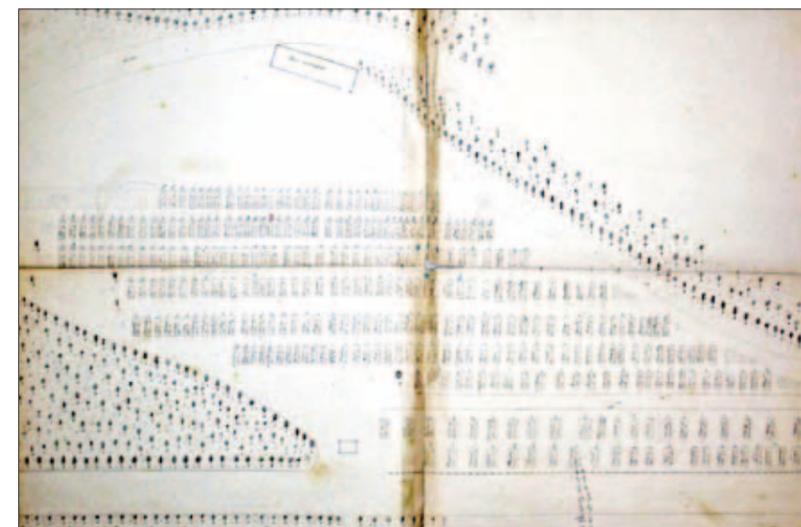


Fig. 2 :
Plan du cimetière
daté de 1917.
Service des sépultures
de guerre de l'Aisne

Soupir, été 1917, cimetière militaire français.
Cl. Sergé Roger. Fonds Valois (Val_019_148), BDIC



LE CIMETIÈRE MILITAIRE PROVISOIRE DU PARC DU CHÂTEAU DE SOUPIR

6

1^{ère} partie EN 2004, lors de fouilles archéologiques dans la carrière de granulats de Soupir, des vestiges d'un ancien cimetière militaire de la Grande Guerre ont été découverts. Rapidement, il a été constaté que les corps avaient été exhumés après le conflit. Néanmoins, la fouille des fosses sépulcrales a apporté des informations intéressantes sur les modes d'inhumation et sur les techniques d'exhumation d'après guerre. Parallèlement, des recherches en archives ont été menées afin de comparer les sources archéologiques et documentaires. Le service des sépultures de guerre de l'Aisne possède un fonds important pour la commune de Soupir et nous avons pu y retrouver le plan et les registres d'inhumation correspondant. La première partie de cet article présente l'histoire et l'analyse de ce cimetière à partir des documents d'archives.

LE PLAN DU CIMETIÈRE

Le cimetière, numéroté C' sur le relevé général des sépultures du terroir communal, est situé dans la partie sud-est du grand parc du château de Soupir, dans un secteur boisé (fig. 1). Il est très probablement associé aux groupes de brancardiers divisionnaires (GBD) qui se sont succédé dans le secteur. Le plan a été terminé et certifié conforme par un officier d'état civil en date du 20 septembre 1917 (fig. 2). L'emplacement des tombes est dessiné à l'encre noire et tracé à la règle. Au sein de chaque sépulture est inscrit, toujours à l'encre, le nom de famille, le grade en abrégé pour les officiers et sous-officiers, le numéro de régiment et la compagnie. Les numéros de rangée et de sépulture sont rajoutés au crayon. Les rangées sont numérotées de 1 à 9, du sud vers le nord.

LE REGISTRE

Le registre faisant l'inventaire des sépultures comporte plusieurs colonnes correspondant aux informations suivantes : le nom et le

prénom, le grade, le corps d'armée, la classe, le numéro de matricule, le bureau de recrutement, la date de décès, le lieu d'inhumation, le numéro de tombe. Il s'agit d'un montage de deux documents différents où les numéros de tombes ne correspondent pas toujours avec ceux indiqués sur le plan. Il y a d'un côté une numérotation spécifique au cimetière du parc du château, puis une numérotation globale des sépultures disséminées sur le terroir de la commune. A un moment donné, il a sans doute été jugé plus simple de relier deux fragments de registres différents plutôt que de tout recopier. Quoi qu'il en soit, en recoupant les différentes informations, nous pouvons recomposer le registre dans le bon ordre. Les colonnes de ce registre sont rarement remplies intégralement pour chaque individu. Il peut manquer la date de décès, ou le numéro de classe. Le numéro de régiment et le grade sont indiqués presque systématiquement, ce qui se comprend aisément dans la mesure où ces informations sont lisibles directement sur les uniformes. Ces données sont précieuses pour comprendre le mode de fonctionnement du cimetière, sa chronologie et ses relations avec les événements militaires du secteur.

LA GESTION DU CIMETIÈRE

Pour bien comprendre le fonctionnement de ce cimetière et mettre en évidence les pratiques d'inhumation spécifiques au conflit, il est nécessaire d'en établir une chronologie fine, rangée par rangée, tombe par tombe. Cela n'est pas si simple qu'il y paraît au premier abord, les données du registre étant incomplètes. Dans deux tiers des cas, la date de décès n'est pas mentionnée. Nous avons donc eu recours au fichier des "morts pour la France" accessible sur le site Internet du ministère de la Défense (www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr). Cependant, ce fichier n'est pas non plus exhaustif et les problèmes d'homonymie sont nombreux rendant la recherche

fastidieuse quand on ne connaît pas l'année de naissance du défunt. Dernière précaution enfin, la date de décès ne correspond pas nécessairement à la date d'inhumation. Dans la grande majorité des cas, on imagine qu'il y a un faible décalage mais des écarts d'une semaine sont néanmoins possibles. Enfin, il existe des cas de transfert de sépultures isolées, plusieurs mois après la date du décès. Cela semble être le cas des sépultures n° 38 et n° 39, soldats décédés en novembre 1914, mais inhumés dans une rangée datée du deuxième semestre 1915. La réalisation de ce cimetière se divise en deux grandes périodes, en relation avec les opérations militaires du secteur (fig. 3). D'août 1915 à juillet 1916, période relativement calme, nous avons 84 sépultures. Puis l'activité du cimetière s'interrompt jusqu'au premier trimestre de 1917, où 7 soldats sont alors inhumés. Puis, c'est l'offensive du Chemin des Dames à partir du 16 avril 1917, avec 264 inhumations en 4 mois. Les rangées n° 1 et n° 2 se distinguent des autres par des tombes plus larges et plus espacées. Nous avons pensé dans un premier temps qu'il puisse s'agir d'un lieu réservé à des soldats hiérarchiquement plus élevés. L'étude des dates de décès indique qu'il s'agit en fait des deux premières rangées du cimetière, réalisées en 1915, alors

que ce secteur du front était relativement calme. La proportion d'officier n'y est pas supérieure par rapport aux autres rangées (fig. 4). Mais dans le détail, en croisant les données relatives aux dates, aux grades et aux unités de combat, on décèle une volonté de mettre en valeur un groupe particulier. Ainsi, l'extrémité orientale de la 1^{ère} rangée n'a pas été complètement occupée en 1915. L'extension du cimetière s'est réalisée en implantant de nouvelles rangées vers le nord (rangées n° 3 et n° 4). L'extrémité orientale de cette 1^{ère} rangée est occupée par des sépultures du 1^{er} semestre 1917, où reposent des soldats d'unités particulières, des chasseurs à pied des 19^e, 29^e et 61^e bataillons (BCP). En affinant un peu plus l'analyse, on peut constater que parmi eux, on trouve deux officiers du 61^e BCP, décédés 4 juin 1917. Il y a donc là un traitement particulier qui tend à refléter dans la mort des relations hiérarchiques. L'ordre chronologique des inhumations au sein de chaque rangée varie aussi, en relation avec la bataille du 16 avril 1917. Dans les rangées n° 1, 2 et 3, la progression s'effectue d'ouest en est. La rangée n° 4 se divise en deux parties. Dans la partie orientale, la progression s'effectue d'ouest en est (du 26 juin 1916 au 16 avril 1917). Dans la partie occidentale, la progression s'inverse en

(SUITE P. 8)

7

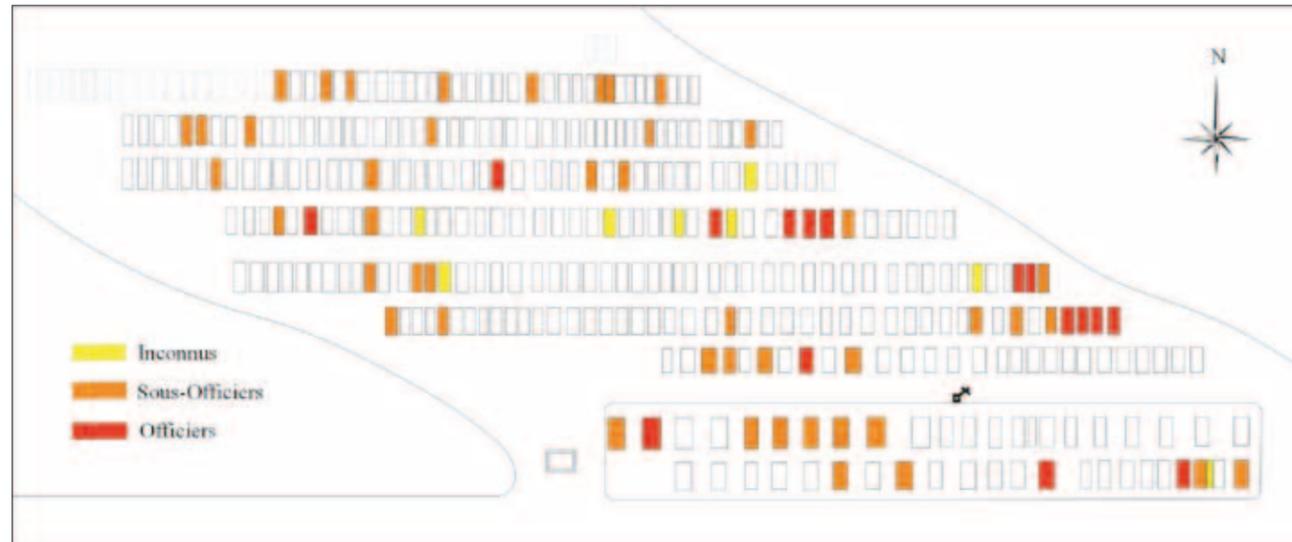


Fig. 4 :
Répartition des grades au sein du cimetière.
Inhumations dans un cimetière français en zone boisée.
Lieu et date inconnus.
Archives départementales de l'Aisne
Dessin Guy Flucher



8 ■ ■ ■ (SUITE DE LA P. 7)
s'effectuant d'est en ouest (juin – juillet 1917). Pour les cinq rangées restantes, la progression s'effectue de façon concomitante d'est en ouest. Il y a donc un véritable changement dans la gestion de ce cimetière en rapport avec la bataille du Chemin des Dames.

LE CAS DES MORTS DU 61^e BCP

Pour comprendre le parcours du combattant, du lieu de son décès au lieu de sa destination finale, il conviendrait d'étudier le cas de chacun des soldats tués dans le secteur de Soupir ayant transité par le cimetière provisoire du parc du château. La tâche étant trop importante, nous avons choisi de nous concentrer sur une unité particulière, le 61^e bataillon de chasseurs à pied. Pourquoi ce choix ? Il nous a paru intéressant d'étudier le traitement de la mort dans une unité où l'esprit de corps est censé être plus développé et de voir si cet esprit transparaît dans l'inhumation. Le 61^e BCP a pris position le 3 juin 1917 à la ferme de Froidmont (commune de Braye-en-Laonnois), sur le rebord du plateau du Chemin des Dames. Il subit des attaques allemandes du 3 au 8 juin, faisant dans ses rangs plusieurs dizaines de morts, de blessés et de disparus. Le bataillon est relevé le 10 juin. En réserve, il effectue des travaux d'aménagement du secteur. Au cours d'une corvée, le 16 juin, un soldat est tué. Enfin, le 23 juin, c'est le départ pour le repos à Braine. Le JMO du 61^e BCP dresse un état nominatif des pertes subies (SHD, carton 26 N 832). Nous avons alors pu croiser cette liste avec celle des « morts pour la France » et celle du registre du cimetière du parc du château. Nous obtenons vingt-cinq noms en croisant les données. Pour neuf cas, il n'y a pas concordance entre les différentes sources. Six soldats déclarés morts n'ont pas de sépulture. Ils sont probablement restés sur le champ de bataille. Le soldat Albert Leclerc, est officiellement déclaré mort pour la France le 4 juin 17 à la ferme de Froidmont, inhumé à Soupir le Parc, mais n'apparaît pas dans le JMO. Il peut s'agir d'un blessé n'ayant pas survécu à ses blessures. Louis Belimme, déclaré mort dans le JMO, est inhumé à Soupir le Parc, mais n'apparaît pas dans le fichier des « morts pour la France » ■ ■ ■

CHRONOLOGIE

- 12-14 SEPT. 1914
Fixation du front sur les hauteurs du village de Soupir
- 2-6 NOV. 1914
Attaques et contre-attaques pour la possession de Soupir. Le village est séparé en deux par la ligne de front.
- 16-18 AVRIL 1917
Les Allemands se replient sur le plateau. Le parc du château de Soupir accueille les P.C. des groupes de brancardiers divisionnaires.
- MAI-JUILLET 1917
Bataille des observatoires.
- OCTOBRE 1917
Le front s'éloigne de Soupir avec le repli allemand sur l'Ailette.



Fig. 5 :
Répartition des sépultures du 61^e BCP.
Dessin Guy Flucher



Soupir, octobre 1917. Le château. Sur le parc, la façade bombardée.
Cl. Sergt Roger. Fonds Valois (Val_020_013), BDIC

9 ■ ■ ■ (oubli ou mort indigne). Noël Benetix est déclaré mort dans le JMO, mais n'apparaît pas dans le fichier des « morts pour la France » et n'a pas de lieu de sépulture connu. Enfin, le soldat Bonetier est inconnu de tous, sauf du registre du cimetière de Soupir le Parc. Il est possible qu'il y ait eu confusions entre ces deux patronymes. Comment les morts de cette unité ont-ils été inhumés ? Les deux sous-lieutenants ont bénéficié d'un traitement particulier. Ils ont été enterrés dans un espace resté libre de la rangée 1, entre des sépultures d'autres chasseurs à pieds (19^e et 29^e BCP), décédés avant l'offensive du 16 avril 1917. Dix autres chasseurs du 61^e BCP ont été inhumés côte à côte dans la rangée 4. Le reste est disséminé dans trois autres rangées (fig. 5). D'après le registre du cimetière, la date de décès des soldats groupés dans la même rangée est le 6 juin 1917. Cependant, le JMO et l'état-civil concordent pour indiquer qu'ils sont décédés du 4 au 8 juin 1917. Ces différences de chronologie et la répartition des corps au sein du cimetière s'expliquent aisément par les circonstances et la

localisation des décès. Entre la première ligne (ici, la ferme de Froidmont) et le cimetière, il faut parcourir une distance de cinq kilomètres au sein de laquelle d'autres groupes de brancardiers peuvent venir s'insérer. Entre le décès et l'inhumation un délai de plusieurs jours est évidemment envisageable. Aussi, les confusions de dates entre l'état-civil et le plan du cimetière ne sont pas étonnantes. On peut donc percevoir une tentative de distinction du groupe particulier du 61^e BCP, mais pas complètement aboutie. Le cimetière du parc du château de Soupir n'apparaît pas seulement comme un lieu de "stockage" provisoire, on y décèle aussi les prémices de la commémoration, collective et individuelle.

Guy FLUCHER



En 1937, dans les tranchées au bois de Beaumarais Henri Couvreur et son fils Jean (15 ans). COLL. RAYMOND COUVREUR

HENRI COUVREUR (1897-1993) n'a jamais oublié le Chemin des Dames, ses camarades perdus dans la bataille, ses paysages dévastés. C'est là, à la lisière nord-est du Bois de Beaumarais où la plaine achève sa course, qu'il a connu à l'âge de 19 ans le baptême du feu. C'était le 16 avril 1917. Quelques centaines de mètres à découvert qu'il fallait au signal franchir, avant d'espérer atteindre les premiers contreforts de la montagne de Craonne. Dès les premières minutes de l'attaque, le 2^e classe Henri Couvreur est touché. Comme lui, plusieurs milliers de fantassins des 8^e, 208^e et 110^e RI, qui attaquent de front, tombent dans le champ, décimés par les balles des mitrailleuses allemandes et les obus.

Il ne l'a jamais oublié et, des années 1920 jusqu'au mitan des années 1980, Henri est revenu presque tous les ans au Chemin des Dames. Devenu papa, il a d'abord entraîné dans ce pèlerinage ses propres enfants. Puis la génération suivante, celle des petits enfants, a emprunté le même chemin.

De ces escapades au Chemin des Dames, les descendants ont conservé un ensemble de plus de 20 photographies, témoignage précieux de la construction et de l'entretien au fil du temps d'une mémoire familiale. 1937, 1955, 1970, 1975, 1985 : ces reportages familiaux scandent la transmission *in situ*, sur plus d'un demi-siècle, d'une histoire personnelle. La première série de clichés montre Henri et ses deux premiers fils, Henri et Jean, dans les tranchées du Bois de Beaumarais en 1937. Près de 20 ans plus tard, en 1955, Henri père et fils sont photographiés avec carte et jumelles dans le champ en lisière du Bois de Beaumarais ; ils posent non loin de là, au monument des 8^e et 208^e RI, devant le monument aux morts de la commune de Craonne également, et sur le terrain déformé par les obus qui coiffe le labyrinthe souterrain de la Caverne du Dragon.

Le voyage est alors une véritable expédition, comme le raconte aujourd'hui Raymond, fils de Henri Couvreur : on prend le train à la Gare du Nord pour Soissons ou Fismes. De là, trajet à bicyclette - visible sur plusieurs images - jusqu'au Chemin des Dames. Le retour s'effectue par Reims après être passé par Pontavert et Berry-au-Bac, où la cote 108 est alors inaccessible.

On campe au plateau de Californie à l'emplacement de ce qui n'était pas encore le parking mais offrait un coin abrité. ■■■

RETOUR AU BOIS DE BEAUMARAIS

LE JOUR DU MUGUET

Blessé le 16 avril 1917 au Bois de Beaumarais, Henri Couvreur retourne régulièrement au Chemin des Dames, instituant au fil des années un véritable pèlerinage sur les traces de son expérience combattante. Une série de photographies réalisées dans les années 1930, 1950, 1970 et 1980 fixe cette histoire de transmission familiale.

Blessé par éclat d'obus

NÉ À TROYES le 7 novembre 1897, Henri Couvreur est le fils de Jules et Victorine Malgras. Le couple habite Paris au moment de la déclaration de guerre. Cheveux châtain blonds, yeux bleus, Henri mesure 1 m 62, selon les renseignements portés sur sa fiche matricule. Gardés dans les archives familiales, un sauf-conduit délivré par le commissariat de Troyes en août 1914 ainsi qu'un certificat de travail de la société des Aéroplanes Morane-Saulnier, pour la période du 13 août 1915 au 31 décembre 1915,

■■■ (SUITE DU TEXTE P. 12)

Au 208^e RI en 1917, la 15^e compagnie. Henri Couvreur, 2^e en partant de la gauche.

COLL. RAYMOND COUVREUR



Henri Couvreur en octobre 1917 au 208^e RI. COLL. RAYMOND COUVREUR

Souvenir du régiment au 110^e, vendredi (21 ?) janvier. Henri [lég. au verso]. Photographie prise à Bergerac en 1916. Henri Couvreur au premier plan à gauche. COLL. RAYMOND COUVREUR

■ ■ ■ Régulièrement, le pèlerinage familial a lieu le 1^{er} mai, quand le muguet tapisse les sous-bois. Une photo de 1976 laisse voir une brassée de lilas, un autre des cadeaux de la nature printanière prisés par la famille. La voiture remplace bientôt le train. Le déplacement se fait alors sur la journée. Le point de ralliement familial est à Pontavert. Se retrouvent là, trois ou quatre enfants, leurs conjoints et enfants. Le groupe se met en route, direction les cimetières et monuments de la région : Pontavert, Craonne, le plateau de Californie, le monument des Basques, la Caverne du Dragon, Cerny, la Malmaison... Passage par les tombes des copains. Henri ne manque jamais d'aller saluer la mémoire du lieutenant Alfred Mayer, tué le 16 avril 1917, dont le corps repose à la nécropole de Pontavert, sépulture n°4255.

RETRouvailles familiales

La « Grotte du Dragon » est souvent une des étapes de cette journée au Chemin des Dames, comme le montrent les photographies prises en 1955, 1975 et 1985. C'est

la descente à la lampe de poche dans les premières années, les visiteurs seuls, puis, un peu plus tard, accompagnés. Présenté comme ancien combattant, le guide permet d'en découvrir davantage. L'homme délivre à ses visiteurs le récit de la prise de la carrière en juin 1917, il valorise le rôle prépondérant qu'aurait joué dans cette affaire un aumônier, l'abbé Py.

Le Chemin des Dames fournit l'occasion de retrouvailles familiales. Sur un cliché en noir et blanc de 1970 on dénombre dix-neuf personnes, enfants et adultes dont Henri Couvreur, assises en rangs serrés au bord d'un chemin parmi les arbres du Bois de Beaumarais ou de la forêt de Vauclair.

DÉSERTIONS

Si avec une belle constance durant plus d'un demi-siècle Henri a emmené enfants et petits-enfants sur le terrain de son expérience, une part de son histoire de guerre est demeurée dans l'ombre. Il ne s'est jamais épanché sur ses désertions et leurs conséquences (lire p. 12 et 13).

De ces épisodes, qui furent difficiles à assumer socialement dans les années qui ont suivi le conflit, il serait en 2015 plus aisé de témoigner puisque le caractère extrême de l'épreuve constitue désormais une représentation dominante de l'événement Grande Guerre. Le regard de la société sur les hommes de 14-18 a profondément changé depuis une trentaine d'années. Comme en écho à cette évolution, dans les dernières images rapportées du Chemin des Dames figure un cliché de l'œuvre de Haim Kern, *Ils n'ont pas choisi leur sépulture*. Cette photographie a été prise en 2013.

Dans sa 80^e année, Raymond Couvreur perpétue le pèlerinage paternel auquel il ajoute sa part d'histoire personnelle : ancien marin combattant d'AFN, il assiste à la cérémonie d'hommage aux fusiliers marins qui se déroule en septembre à Laffaux.

Caroline CHOAIN
et Damien BECQUART



Henri Couvreur (à droite) avec des camarades au 401^e RI, entre novembre 1917 et janvier 1918. COLL. RAYMOND COUVREUR

■ ■ ■ (SUITE DE LA P. 10)

renseignent sur le métier qu'il exerce avant son engagement militaire en 1916. Mécanicien-tourneur de profession, il travaillera après la guerre à la Société des chemins de fer de l'Est (puis SNCF) jusqu'au 1^{er} mai 1953.

Le jeune homme est incorporé au 110^e régiment d'infanterie le 12 janvier 1916 comme l'atteste le certificat de présence au corps que conserve, avec d'autres documents militaires le concernant, son fils Raymond. Il passe au 8^e RI le 19 septembre 1916, d'après sa fiche matricule.

Fin mars 1917, Henri Couvreur est au sud de Craonne, il prend part aux travaux de préparation de l'offensive française avec le 4^e bataillon du 208^e d'infanterie. Le 8 avril, le 208^e prend la garde du secteur de la corne nord-est du Bois de Beaumarais¹. L'artillerie française bombarde les installations adverses entre le 9 et le 16 avril avec une efficacité toute relative, puisqu'au moment de l'offensive la puissance de feu des mitrailleuses allemandes - dont une partie est installée dans des fortins en béton - se révèle redoutable. Le Bois de Beaumarais est pilonné le 15 avril par l'artillerie. Le lendemain, l'assaut est meurtrier. Les bataillons sont arrêtés ou pris à revers avant même d'avoir franchi les premiers postes allemands. A la nuit, le régiment se trouve réduit à 300 hommes², les pertes de la 2^e division s'élèvent à 89 officiers et 3766 hommes³.

Henri Couvreur est blessé à la cuisse et à la main droite par un éclat d'obus. Il est évacué sur l'ambulance 5/1, secteur postal 151 à Bouvancourt (Marne). S'ensuit une période de convalescence : du 18 au 21 avril, il est soigné à l'hôpital de l'Hôtel Dieu à Château-Thierry, puis transféré le 24 avril à l'hôpital auxiliaire 105 à Saumur où il reste jusqu'au 10 mai, il se trouve ensuite à l'hôpital civil n°2 de Montreuil-Bellay jusqu'au 23 juillet 1917. En novembre 1917, remis de ses blessures il est versé au 401^e RI.

NOTES

¹ Historique du 208^e RI (anonyme).

² A la date du 17 février 2015, 184 combattants du 208^e RI, morts entre le 16 et le 18 avril 1917, sont recensés sur le mémorial virtuel du Chemin des Dames : www.memorial-chemindesdames.fr

³ Philippe Olivera, *Collectif de recherche international et de débat sur la guerre de 1914-1918*, « La bataille de l'Aisne (avril-juin 1917), 2^e division d'infanterie », Base de données Chemin des Dames, www.crid14-18.org

DÉSERTIONS, ÉVASION, AMNISTIE

PROFONDÉMENT MARQUÉ par son expérience combattante, Henri Couvreur déserte à deux reprises en 1918, et s'évade du camp retranché où il est retenu. Ces faits, amnistiés en janvier 1925, vont le contraindre à vivre sous une identité d'emprunt pendant 7 ans. En 1919, il rencontre Marguerite Buffétrille qui travaille à l'Ecole militaire. Pour échapper aux poursuites, il s'attribue l'identité d'un artilleur mort en 1915, un certain Lucien B... comme le révèle l'existence de courriers à ce nom que lui ont adressés des proches, sœurs et beaux-frères¹. Les trois premiers enfants du couple naissent en 1920, 1921 et 1924, ils sont déclarés au nom de leur mère. Amnistié, Henri Couvreur peut épouser Marguerite Buffétrille (le 4 avril 1925) et reconnaître ses trois enfants. Six autres vont suivre. Maman de six garçons et trois filles, Marguerite, décède en 1948. Après sa retraite à la SNCF, Henri Couvreur occupe un poste d'archiviste, à mi-temps, à la Compagnie Industrielle des Téléphones (aujourd'hui CIT-Alcatel) jusqu'à l'âge de 72 ans.

BIFFÉES A L'ENCRE ROUGE

Henri Couvreur a été amnistié en application de l'article 9 de la loi d'amnistie du 3 janvier 1925². En toute logique, les informations relatives aux faits de désertion et d'évasion qui figuraient sur sa fiche matricule aux rubriques « Détails des services et mutations diverses », « Antécédents judiciaires et condamnations » ont donc été biffées à l'encre rouge. Elles restent cependant déchiffrables et ■ ■ ■

■ ■ ■ ont permis de reconstituer succinctement certains des faits qu'il n'évoquait pas avec ses descendants. Ces informations sont reproduites ici suivant la chronologie des événements dans le seul souci de présenter un récit plus complet de l'expérience de guerre de Henri Couvreur.

1^{ère} DÉSSERTION

Passé au 401^e régiment d'infanterie le 21 novembre 1917.

Déserteur le 8 janvier 1918. Rayé des contrôles de la désertion le 11 janvier 1918 ayant été ramené au corps.

Condamné le 15 février 1918 par le Conseil de guerre de la 138^e division d'infanterie [ou 133^e division d'infanterie ?, NDR] à six mois de prison pour désertion à l'étranger³ en temps de guerre. Peine suspendue, circonstances atténuantes admises.

Passé au 3^e régiment d'infanterie le 17 février 1918.

2^e DÉSSERTION

Manquant aux appels le 22 avril 1918. Déclaré déserteur le 24 avril 1918. Rayé du contrôle de la désertion le 26 mai 1918. Est l'objet d'une plainte en conseil de guerre. [Le 3^e RI est dans la Somme où les Allemands ont lancé une offensive, NDR].

Condamné le 14 juin 1918 par le conseil de guerre de la 29^e division d'infanterie [à laquelle est rattaché le 3^e RI, NDR] à cinq ans de détention et à la dégradation militaire, sans interdiction de séjour, pour désertion en

Punition en date du 1^{er} septembre 1917 pour retard à l'appel, cinq mois après le Chemin des Dames

COLL. RAYMOND COUVREUR

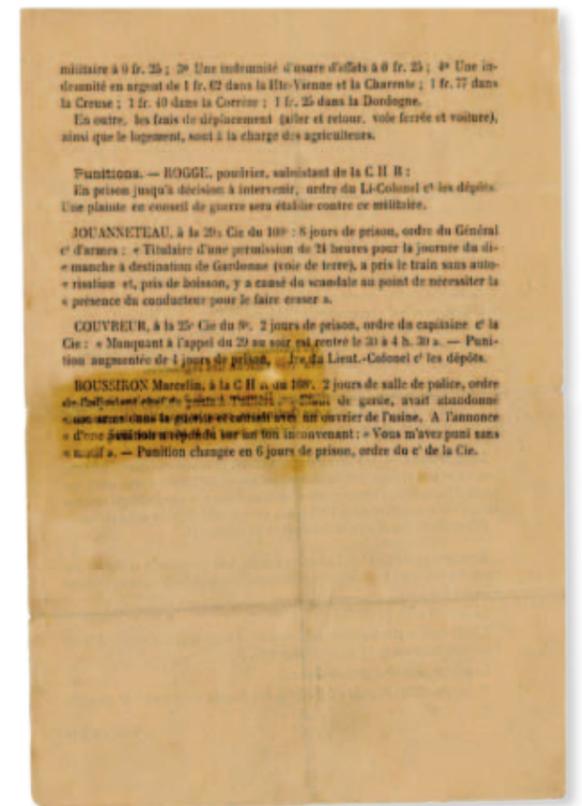
présence de l'ennemi. Exécute sa peine. Exclu de l'armée le 16 juin 1918.

DÉTENTION, ÉVASION

Ecroué le 22 juin 1918 à la maison d'arrêt d'Orléans. Dirigé le 9 juillet 1918 aux travaux du camp retranché de Paris (avis du surveillant chef de la maison d'arrêt d'Orléans du 10 juin 1924).

Détenu le 3 octobre 1918 à la prison civile d'Orléans.

Evadé le 15 décembre 1918 du camp retranché de Villiers sur Marne (avis du Directeur de la prison de la Santé à Paris du 30 juin 1924).



NOTES

¹ Cartes postales en la possession de Raymond Couvreur.

² « Amnistie pleine et entière pour les faits de désertion commis avant le 11 novembre 1920 », à condition que celui qui avait fait l'objet de la poursuite ait appartenu trois mois à une unité combattante, ou ait été blessé ou fait prisonnier et n'ait pas eu d'intelligence avec l'ennemi.

³ En Belgique, le 401^e d'infanterie est alors dans le secteur de Nieupoort. Une diapositive de 1980 (p. 18) montre Henri Couvreur se recueillant sur la tombe de son frère Jules tué le 11-11-1914 en Belgique.

1937

De gauche à droite : en 1937, dans les tranchées du Bois de Beaumarais, Henri (17 ans) et Jean (15 ans), les deux premiers fils de Henri Couvreur ; Henri et Jean, au calvaire à la mémoire du sergent Meneteau et du soldat Barreau morts le 15 janvier 1915.

COLL. RAYMOND COUVREUR



REMERCIEMENTS À M. RAYMOND COUVREUR POUR LE PRÊT D'ARCHIVES ET LES NOMBREUX RENSEIGNEMENTS DONNÉS SUR CETTE HISTOIRE FAMILIALE.

Le Bois de Beaumarais
vu du plateau de Craonne. ✓

1955



(17, 16, 14) Henri Couvreur père et fils à la lisière
nord du Bois de Beaumarais. COLL. RAYMOND COUVREUR ✓



Henri Couvreur père et fils au monument
aux morts de Craonne. COLL. RAYMOND COUVREUR ✓



Henri Couvreur père et fils au monument des
8^e et 208^e RI dans le Bois de Beaumarais. ✓



14

1968

▲ L'entrée de la Grotte du Dragon, 1955.



▲ L'invitation nominative à la Butte Chalmont
pour la cérémonie du cinquantenaire.

1980



▲ Henri Couvreur en Belgique sur la tombe de son frère Jules (15^e
régiment de chasseurs à cheval), tué le 11/11/1914.

1970



▲ « 1^{er} mai 1970, toute la petite famille » dans la forêt de Vauclair ou le Bois de Beaumarais (mention
illisible « La laie Neuve » ?). COLL. RAYMOND COUVREUR

« Au monument du 8^e et 208^e RI le 1^{er} mai 1981 papa et moi » (Raymond Couvreur).
« Chemin des Dames 1^{er} mai 1981 » COLL. RAYMOND COUVREUR ✓

1981



1975



▲ Hervé, petit-fils de Henri Couvreur et fils de Raymond
avec sa cousine sur un canon devant la Caverne du Dragon
en 1975. COLL. RAYMOND COUVREUR

1985



1976



▲ Quatre générations de la famille Couvreur réunies au plateau
de Craonne, en 1976. COLL. RAYMOND COUVREUR

1986



▲ En mai 1986 devant la table d'orientation du plateau
de Craonne, Henri Couvreur explique l'offensive
du 16 avril au 9 mai 1917. COLL. RAYMOND COUVREUR



▲ L'œuvre de Haïm Kern, *Ils n'ont
pas choisi leur sépulture*, photo-
graphiée par Raymond Couvreur
lors d'une visite au Chemin des
Dames, en 2013.

▲ Henri Couvreur, l'épouse et
une nièce de Raymond Couvreur
à la Caverne du Dragon en mai
1985. COLL. RAYMOND COUVREUR

15

Trois frères venus d'Oran en Algérie engagés dans les combats en France. L'aîné François et le plus jeune Jules sont tués sur le front de l'Aisne : le premier lors de la bataille de Crouy en janvier 1915, le benjamin en mai 1917 pendant les combats au Chemin des Dames. Les lettres de François, son carnet, la correspondance de Jules ainsi que les courriers d'un camarade de François à la famille Fangeaud, restée en Algérie, témoignent de leur expérience de guerre.



A gauche, Jules Fangeaud en permission à Oran en juin 1916, avec sa soeur Antoinette qui porte le deuil de leur frère François, tué le 8 janvier 1915 lors de la bataille de Crouy. A droite, François et Emile Fangeaud dans leurs uniformes de commis postiers à Oran vers 1910. COLL. GÉRARD JOUVE



16 FRANÇOIS, EMILE ET JULES TROIS FRÈRES À LA GUERRE

● **FRANÇOIS FANGEAUD** (1893-1915) est incorporé le 29 novembre 1913 au 19^e bataillon du Génie (3^e C^e) basé à Hussein Dey (Alger). Il fait ses classes à Montpellier au dépôt du 2^e régiment du Génie. Retour à Hussein Dey en avril 1914. Le 2 octobre 1914, sa compagnie embarque sur le Timgad à destination du front métropolitain via Marseille. Elle arrive le 6 octobre dans le secteur de Soissons où le front s'est déjà stabilisé pour une longue guerre de position. François est tué le 8 janvier 1915 à Vauxrot, au premier jour de la bataille de Crouy (8-14 janvier 1915) au nord-ouest de Soissons, lors de l'attaque de l'éperon 132. En 1923, son corps est transféré du cimetière de Crouy-Vauxrot à la nécropole d'Ambleny (carré I, tombe 51).

● **EMILE FANGEAUD** (1894-1958) est incorporé le 18 septembre 1914 au 19^e bataillon du Génie. Un mois après la mort de son frère François, le 7 février 1915, il est affecté au 8^e régiment du Génie en qualité de sapeur télégraphiste. Ce régiment a pour mission d'établir et de maintenir les liaisons télégraphiques et téléphoniques entre le commandement et les unités combattantes. Avec ses unités, il se retrouve dans plusieurs régions du front : le Nord, le Pas-de-Calais, l'Artois, la Somme, la Champagne et l'Argonne où il voit son frère Jules dont le régiment stationne à Suippes. Démobilisé en août 1919, Emile Fangeaud réintègre l'administration des Postes où il effectue toute sa carrière. Le 15 décembre 1924, il épouse à Oran Laure Filleule. Deux filles naissent de leur union, Francine et Jacqueline. Emile Fangeaud décède le 11 mai 1958 à Oran.

● **JULES FANGEAUD** (1897-1917) devance l'appel de sa classe et s'engage pour trois ans, en juillet 1915. Il est affecté au 2^e régiment de cuirassiers. Le 10 juillet 1915, il quitte Oran à bord du Sidi Brahim et rejoint l'Ecole militaire à Paris, via Marseille. Affecté dans une unité coloniale avec le grade de caporal, il embarque pour Dakar, le 25 décembre 1915, et rejoint le 40^e régiment de tirailleurs sénégalais à Kouroussa en Guinée, où il est chargé de l'instruction des jeunes recrues. Souffrant, notamment de paludisme, il est soigné en mars 1916 à Bordeaux. En juillet 1916, il est en ligne dans la Somme avec le 23^e colonial. En septembre dans la Marne, il croise son frère Emile. Le 12 octobre 1916, pour une raison ignorée de sa famille, il est cassé de son grade et redevient soldat de 2^e classe. Son unité participe à l'offensive française d'avril 1917 dans le secteur occidental du Chemin des Dames. Après être resté plus de trois semaines en ligne, Jules Fangeaud est tué le 10 mai 1917 au Mont des Singes à Vauxaillon. Inhumé au cimetière militaire de la Ferme des Tueries, il sera transféré en 1922 à la nécropole de Champs (Aisne) où il repose encore aujourd'hui (tombe n°206).

REMERCIEMENTS À M. GÉRARD JOUVE QUI A PROPOSÉ CE TÉMOIGNAGE À PARTIR DES ARCHIVES FAMILIALES QU'IL CONSERVE. NOTA : DANS LES LETTRES TRANSCRITES, L'ORTHOGRAPHE ORIGINALE A ÉTÉ CONSERVÉE.

LETTRE DE FRANÇOIS À EMILE

Soissons le **27 octobre 1914**

Cher frère,

Je t'envoie cette lettre pour te donner de mes nouvelles qui sont excellentes. Je pense que tu as du recevoir ma lettre que je t'ai envoyée il y a une quinzaine de jours. J'ai écrit également à toute la famille. Tu leur demanderas s'ils les ont toutes reçues. Hier j'ai reçu une carte de Teppa, il me l'avait adressée à Orléansville le 2 octobre et elle me parvient que maintenant. Jusqu'à présent je n'ai rien reçu de la maison, je leur ai écrit plusieurs fois pour les renseigner. Moi ça m'est égal de ne rien recevoir pourvu que mes lettres arrivent à destination car cela tranquillise un peu papa et maman qui doivent se faire du mauvais sang. Quand tu écriras à la maison tu leur communiqueras ma lettre.

Tu diras à Louissette et Henri que je me suis renseigné pour savoir où Georges n'était pas par ici, il ne se trouve pas de ce côté. Voilà 20 jours que nous sommes cantonnés au petit village de Belleu. Nous faisons quelques travaux de fortifications de campagne et il nous tarde que ce soit fini pour pouvoir aller plus en avant. Depuis que nous sommes ici j'ai tiré que trois cartouches et c'est sur un aéroplane allemand qui survolait aux environs qu'elles ont été tirées. Malheureusement il n'a pas été atteint car il était encore assez haut et lorsqu'il a vu qu'on y tirait dessus il a fait demi tour et a disparu. Et toi Emile que fais tu à la caserne, j'espère que ce métier doit toujours te plaire. Lorsque tu verras Cerdan, Teppa, en un mot tous les copains que je connais donne leur bien le bonjour de ma part et dis leur que quoique je ne leur écris pas je pense toujours à eux.

Je ne vois plus grand chose à te faire savoir, donne de mes nouvelles aux parents, embrasse les de ma part et je termine en t'embrassant bien fort.

Ton frère
François Fangeaud

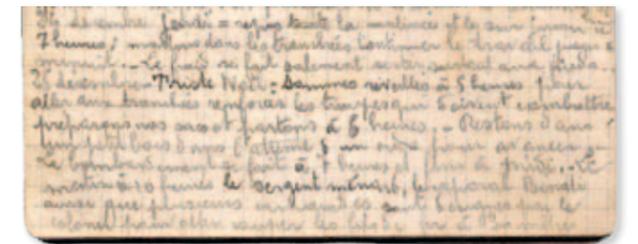
LETTRE DE FRANÇOIS À SES PARENTS, (première expérience des tranchées)

Le **9 décembre 1914**

Nous voici revenus des tranchées où nous sommes restés huit jours et pendant lesquels nous avons travaillé jour et nuit. Nous nous sommes jamais vu si près des boches (soixante dix mètres seulement) c'est pour ainsi dire sur eux. Durant notre séjour aux tranchées nous étions la cible des boches, car ils entendaient le bruit que nous faisons soit avec le pic, la pioche ou la pelle, cela surtout pendant la nuit ; malgré cela ils ne nous atteignaient pas ; les deux premiers jours je vous l'avoue j'avais peur, car les balles et les obus nous sifflaient aux oreilles frappant tantôt à droite, à gauche en avant ou en arrière de nous, mais les jours suivant on travaillait sans s'inquiéter de quoi que ce soit car on s'y était habitué ; malgré cela le dernier jour, c'est à dire hier au soir un peu avant notre départ les obus boches pleuvaient et un de nos sergents a été blessé légèrement au nez, c'est le seul de la compagnie jusqu'à ce jour. Je souhaite qu'il en soit ainsi jusqu'à la fin de la guerre. Nous allons faire cette navette tous les huit jours jusqu'à ce que les travaux de fortification soient achevés.

CARNET DE FRANÇOIS. « TRISTE NOËL » (Récit de l'attaque de la cote 132 au-dessus de Crouy)

25 décembre : Triste Noël. Sommes réveillés à 5 heures pour aller aux tranchées renforcer les troupes qui doivent combattre. Préparons nos sacs et partons à 6 heures. Restons dans un petit bois dans l'attente d'un ordre pour avancer. Le bombardement se fait à 7 heures et finit à midi. Le matin à 10 heures le sergent Ménard, le caporal Benati ainsi que plusieurs camarades sont désignés par le colonel pour aller couper les fils de fer à trente mètres en avant. Ils hésitent un peu car c'est la mort certaine qu'ils voient devant eux, le colonel leur renouvelle l'ordre et les menace de les faire fusiller sur le champ ; voyant cela, les camarades s'exécutent et partent chacun avec leur outil. A peine le parapet enjambé, les allemands font marcher leur mitrailleuse et c'est le pauvre Benati qui reçoit les premières balles à la jambe, peu après c'est le sergent Ménard.



Le camarade Pasteur est touché en pleine poitrine et est mort sur le coup. Toutefois, le sergent et Benati ont pu aller jusqu'aux réseaux mais les boches tirent à bout portant. Benati tombe frappé en pleine tête et le sergent aussi, mais lui à la force de revenir jusqu'à nous et au moment de descendre dans la tranchée, il reçoit une pluie de balles dans la tête et la poitrine, ce qui l'a achevé, il est mort presque aussitôt. Pendant ce temps là, Benati se plaignait, il est resté plus de trois heures dans cette position, les camarades le voyaient très bien mais que faire, impossible aller le chercher, c'est se faire tuer si on le risquait. Benati est mort vers 1 heure de l'après-midi, il a souvent répété ces mots : « ah ! maman ! Tuez-moi, Tuez-moi ! ». D'une autre part, une autre équipe est partie dans le même but, ce qui a causé la mort aux camarades Muller, Tupy, Richard, Dick, tous trois restés entre les tranchées boches et les nôtres. En somme notre attaque a complètement échoué et bénéficie net une centaine de blessés et une trentaine de morts, dont 7 au 2^e Génie, compagnie 19/3. Cela été chose horrible. Il reste paraît-il trois de nos camarades qui ne sont pas encore rentrés, ils sont disparus, sans nouvelles d'eux.

François Fangeaud au 2^e Génie à Montpellier en 1913.

COLL. GÉRARD JOUVE



CARNET DE FRANÇOIS

26 décembre samedi : au matin tout est gelé, il fait très froid. Les corps du sergent Ménard et du s/m Richard sont ramenés au cantonnement.
27 décembre dimanche : repos. A 8 heures, nos camarades Muller et Pasteur sont ramenés et mis au côté de Ménard et Richard. Le soir à 6 heures, procédons à leur enterrement dans le jardin du château où nous cantonnons [Vauxrot. NDR].

LETTRE DE FRANÇOIS A SES PARENTS

Le 3 janvier 1915

Mes camarades de l'escouade ayant eux aussi des colis nous avons mangé tous en commun qui de la confiture, des bonbons, du canard, du poulet, voire même du vin et du mousseux, aussi nous avons fait un chic repas, il y avait aussi des oranges, du fromage, et d'autres choses encore, après cela un bon café à l'eau de vie et avec ça on est allé se coucher car on n'en pouvait plus. En somme on a passé une belle journée.

LETTRE DE FRANÇOIS A EMILE

(Ecrité à Vauxrot, remise par François la veille de sa mort à son ami Georges Creugnet)

Mon cher Emile,

C'est peut-être la dernière fois que je t'écris car demain au petit jour nous attaquons les allemands de manière à les chasser de chez nous, aussi je suis désigné avec mes camarades d'assurer un travail sérieux et surtout dangereux car nous serons sous la mitraille. Que Dieu veuille que j'en revienne sain et sauf, dans le cas contraire, par la présente reçois mes derniers adieux et souvenirs. Je vois la peine que vous aurez s'il m'arrivait malheur, j'ai eu jusqu'à présent du courage et j'en aurai jusqu'au bout car je suis algérien et avant tout Français et je tiens à défendre mon pays lâchement attaqué par cette maudite race Teutonnes. Je te charge de transmettre cette lettre à toute la famille et tu l'enverras ensuite à la maison quand papa et maman seraient averti si comme je te dis plus haut il m'arriverait malheur.

Reçois cher Emile les derniers baisers de ton frère dévoué

François Fangeaud

Mr, Mme Jules Uriot et sa famille
Mme Vve Caire ,,
Mr Auguste Caire ,, Alger
Mr, Mme Henri Doucet ,,
Mr, Mme François Fangeaud ,,
Mr, Mme Louis Fangeaud ,,
Mr, Mme Auguste Ardiot ,,

Et tous mes camarades

Vous chers papa, maman, Jules et Antoinette recevez mille baisers ; ma dernière pensée va vers vous.

François

Vauxrot le 7 Janvier 1915

DERNIÈRE LETTRE DE FRANÇOIS A EMILE

8 Janvier 1915 - Vauxrot

Cher Emile.

Hier au soir j'ai reçu ta lettre qui m'a fait plaisir de te savoir toujours en bonne santé. Il y a trois jours j'ai écrit à la maison leur disant que certains télégraphistes d'H.Dey allaient être versés aux mineurs et si parfois tu étais compris parmi eux et que tu fasses partie d'un départ pour France de demander de préférence à venir avec moi ; eh bien j'ai dit cela pour faire voir à maman que j'étais bien ; c'est tout le contraire, j'en ai mare d'être dans les tranchées depuis près d'un mois sans y sortir, ce n'est pas le filon et j'ai un conseil à te donner : si tu peux rester à Hussein-dey reste-y, ne fais pas l'imbécillité d'être volontaire en quoi que ce soit ; demande plutôt d'aller à Ghardaia ou à Biskra que de venir en France, car le plus mal que tu puisses être dans le bled, tu seras bien mieux qu'à ma place car ce n'est plus une vie que nous menons, étant à chaque moment exposés aux plus grands dangers ; lorsque nous étions à Kouba il nous tardait de partir, mais maintenant que l'on y est il nous tarde de revenir ; patientons toujours et il viendra un jour où nous serons délivrés pour toujours et alors ce sera la bonne vie que celle de la caserne. Enfin je ne vois plus rien à te dire ; bien des choses aux parents de ma part ; je termine en t'embrassant.

Ton frère

François Fangeaud

Cette lettre porte les mentions suivantes d'Emile Fangeaud :

Reçu le 14/1/15

Répondu le 14/1/15 à 15.30

- La mort de François -

Le caporal Georges Creugnet partage l'expérience du front de François Fangeaud. C'est lui qui annonce à la famille la blessure, puis la mort de son compagnon d'armes. Suivant les recommandations de son camarade, Creugnet s'adresse à Emile, le frère de François, pour ménager les parents du jeune soldat tué.

LETTRE DU CAPORAL GEORGES CREUGNET A EMILE A PROPOS DE FRANÇOIS
« SA BLESSURE SE PORTE TRÈS MAL »

Vauxrot le 9 janvier 1915

Cher camarade

Permits-moi de t'appeler ainsi car tout militaire en ce moment est un ami pour celui qu'il ne connaît pas.

Mais je m'empresse de me faire connaître. Je suis Georges Creugnet le caporal d'Escouade de ton frère, et je suis chargé par lui de te dire qu'il est blessé.

Sa blessure se porte très mal, c'est dans l'omoplate droite, et il me charge ne pouvant écrire de te donner ces renseignements il me charge et m'a bien recommandé que lorsque tu l'écriras à ton père de lui annoncer avec ménagements mais de le lui écrire de suite, pour qu'il ne se fasse pas de mauvais sang, s'il reste quelque temps sans nouvelles de lui.

J'ai obtenu la permission du capitaine d'aller le voir tous les jours de sorte que je t'écrirais chaque soir pour te rendre ses recommandations.

Alors vois-tu, comme il me charge de te le dire ne te fais pas de mauvais sang, mais prévien tes parents d'Alger, car il tient à ce qu'ils soient tranquilisés sur son sort.

Demain j'irai le voir à Soissons où il a été évacué.

Je crois qu'il a du te parler souvent de moi et te dire que j'étais comme un frère pour lui.

Inutile de t'effrayer sur son cas, et surtout prévien bien de suite ta famille, mais comme il me le recommande écris à ton père et ta mère de suite.

Ton camarade dévoué et celui de ton frère.

G. Creugnet 19^e Bat du Génie – 3^e Compagnie – Secteur Postal 34

LETTRES DE G. CREUGNET A EMILE. « UN AMI QUI TE CRIE COURAGE »

Belleu le 12 janvier 1915

Cher ami,

Je t'écris à l'instant de Belleu venant de voir ton frère qui va de plus en plus mal. Sa blessure est affreuse et peut être bien qu'un issu sera à redouter.

Ton frère a eut des syncopes et le docteur craint fort que peut être il ne pourra passer la nuit.

Enfin rien n'est encore perdu et tu peux toujours espérer.

Ton ami qui te dit toujours courage.

G. Creugnet

Belleu le 13 janvier 1915

Cher ami

Excuse-moi de la peine que je vais te faire mais ton frère à l'heure actuelle est à la dernière extrémité et le docteur m'a fait comprendre qu'il ne passerait pas la nuit.

Enfin rien n'est encore perdu mais espère toujours.

Selon la volonté de ton frère avertis toujours tes parents et ceux d'Alger.

Enfin reçois d'un ami qui ne t'oublie pas une cordiale poignée de mains et te crie courage.

G. Creugnet

DE GEORGES CREUGNET A EMILE
« IL FUT TUÉ LE 8 AU MATIN »

*Manuscrit, non daté, sous la forme d'une lettre précédée de la mention :
« En même temps que cet adieu, M. Fangeau recevait les détails suivants sur la glorieuse mort de son frère ».*

« Cher ami

Comme je te l'ai dis hier ton pauvre frère est mort.

Permits-moi maintenant que tu le sais de te dire qu'il fut tué le 8 au matin vers les 10 heures à l'attaque d'une tranchée allemande, il fit même plus que son devoir puisqu'il chargea avec nous et commença de suite avec l'équipe dont il faisait parti une sape devant relier la tranchée allemande prise avec la nôtre. Voici exactement les circonstances dans lesquelles il trouva la mort.

Une fois l'assaut fini, il avait pris un casque, et partant de suite commencer son travail, et c'est alors que dans sa joie il vient montrer le casque à pointe qu'il avait. Il n'eut pas plutôt fait ce mouvement qu'il tomba comme une masse frappé d'un éclat d'obus en pleine tête au dessus du crâne. La mort fut instantanée. Nous voulions attendre la nuit pour le transporter au village, mais une contre attaque allemande nous force à reculer nous obligeant de tout abandonner et (illisible) quelques pauvres blessés de chez nous. Les allemands ont depuis pris Vauxrot.

Voici une lettre qu'il m'a remis en me disant de te la faire parvenir.

Reçois donc cher ami, mes plus sincères condoléances et puisse la mort plus que glorieuse de ton regretté frère être un baume à ta souffrance.

Je me fais l'interprète de tous mes camarades d'escouade pour te présenter aussi nos sincères condoléances ainsi qu'à toute ta famille comme nous le dis ton pauvre frère dans sa dernière lettre.

Garde la bien, (illisible) précieuse relique d'un frère de 21 ans mort au champ d'honneur le 8 janvier à 10 h du matin à Vauxrot en accomplissant son devoir.

Encore une fois : Courage !

X



DE GEORGES CREUGNET A EMILE. « NOUS AVONS FAIT TOUT NOTRE POSSIBLE POUR LE SAUVER »

Soissons le 31 janvier 1915

Bien cher ami,

En main ta lettre qui me demande des nouvelles sur la mort de ton frère. Voici les conséquences dans lesquelles il est mort. Après la charge à la baïonnette, il exécutait avec ses camarades d'équipe une sape volante reliant la tranchée boche à celle française.

Un obus éclata près de lui et un éclat lui tapa en pleine tête un peu au-dessus du front. Le voyant tomber, ses camarades l'appelèrent, et le tirèrent, mais hélas en lui mettant la main sur le cœur, ils s'aperçurent qu'il ne battait plus.

A ce moment précis l'ordre de la retraite sous les attaques allemandes, était donné, et nous abandonnions tout, laissant tomber entre les mains des ennemis, le glorieux cadavre de ton frère.

Que veux-tu, c'est là les plus cruels coups de la guerre. Acrois-moi que nous avons fait tout notre possible pour le sauver et pour lui donner une sépulture, mais ce fut impossible et même défendu car c'était la mort.

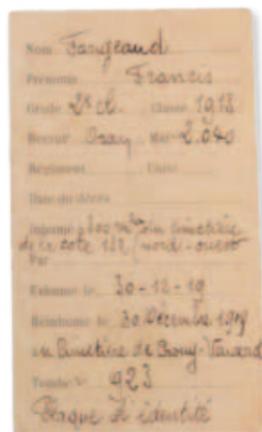
Pardonne-moi cette triste vérité, ton frère est resté sur le plateau de la cote 132 avec une quarantaine de tués de la Cie et quelques blessés que l'on a pas pu sauver.

Excuse-moi donc, cher et bon camarade, cette triste vérité que j'ai retardé à te dire mais qu'il fallait que tu connaises quand même.

Encore une fois reçois les plus sincères condoléances d'un ami qui en eut beaucoup de peine.

Ton ami toujours dévoué

G. Creugnet



Ci-contre, fiche indiquant le lieu d'inhumation de François Fangeaud. En haut, l'étiquette retrouvée lors de son transfert à la nécropole d'Ambleny

COLL GÉRARD JOUVE

**DE GEORGES CREUGNET A EMILE
« NE FAIT PAS L'IMBÉCILLITÉ DE VENIR »**

Soissons le 4 février 1915

Cher ami,

Je reçois à l'instant ta lettre du 27 janvier, à laquelle comme tu le vois je m'empresse de faire réponse.

Je te remercie tout d'abord des paroles flatteuses que tu as eut à mon égard et crois-moi que j'ai fais tout ce qui était humainement possible de faire pour ton frère et tacher de le ramener, et voyant que cela était impossible je l'ai alors fouillé et lui ai enlevé tout ce qu'il avait sur lui.

Et crois-moi que lorsque nous avons battu en retraite j'en ai jeté des paquets pour alléger mon sac mais j'ai gardé celui que j'avais pris de ton frère et que j'ai remis de suite au bureau de la compagnie.

Le bureau de de même pris toutes les affaires qui étaient dans le sac de ton frère et que l'on a réussi à ramener, ils ont dû en faire un paquet qui a été envoyé à l'adresse de tes parents à Oran. Tout ce que j'y ai trouvé et tout ce qui était dans son sac doit y être.

Tu me demande s'il a reçu des lettres et des paquets, le soir même de sa mort il en avait un, mais le vaguemestre a dut tout remettre au bureau, et au fur et à mesure des arrivées de colis ou lettres à son adresse elles seront retournées.

Que veux-tu que je te donne comme détail, ce fut une fois la charge finie alors que l'artillerie allemande donnait le plus possible, pour permettre à son infanterie de contre-attaquer que ton frère et l'équipe dont il faisait partie, faisait un boyau reliant la tranchée allemande à la tranchée française, il montrait un casque à pointe qu'il avait pris et c'est à ce moment qu'il fut tué par un éclat d'obus en pleine tête. Il n'a pas souffert et fut tué sur le coup. A ce moment l'ordre de retraite arrivait et on se repliait en abandonnant les morts et les blessés, c'est alors qu'avec un autre camarade nous allions pour ramener ton frère et en jugeant l'impossibilité de le ramener que nous l'avons fouillé et pris tout ce qu'il avait sur lui.

Notamment il y avait un petit carnet dans lequel il faisait son journal de route, c'est la plus précieuse relique que vous pouvez garder de lui.

Je crois t'avoir fourni là tout les renseignements que tu me demande mais il y a une chose que je n'ai pas faite, je n'ai pas écrit chez tes parents à Oran, car cela leur causerait encore de la peine et il vaut mieux éviter de leur causer un nouveau chagrin surtout en ce moment. Comme ton pauvre frère me le disait avant de monter à l'assaut, s'il m'arrive quelque chose, préviens mon frère, il saura prévenir mes parents, puis je lui tendais la main et je lui disais : « Aller, courage, le 25 j'en suis bien revenu, au revoir et à tout à l'heure ». Il me serra la main et me dit : « Non Creugnet, c'est pas au revoir, mais adieu ».

Hélas c'était la réalité, et bien triste c'est là les choses de la guerre et aussi, ne fait pas l'imbécillité de venir.

Je suis ici je fais courageusement mon devoir mais s'il y en a qui peuvent éviter de venir je leur donne raison. Car une bataille qui dure 6 jours c'est quelque chose de terrible.

Je m'arrête là, et suis toujours le camarade qui répondra à tout ce que tu lui demandera.

Ton ami dévoué

G. Creugnet

Tes parents d'Alger qui restent près du jardin d'essai me connaissent, car un soir ton pauvre frère a voulu à toute force que j'aille les voir, et même ils nous ont offert le café.



Cimetière d'Ambleny, 1933. Antoinette Fangeaud, épouse Ecoffet, et sa fille Denise sur la tombe de François leur frère et oncle.

COLL GÉRARD JOUVE



Cimetière d'Ambleny, 13 août 1938. Antoinette Fangeaud Ecoffet avec sa mère, Virginie Fangeaud, et ses filles Gilberte, Marcelle et Denise. COLL GÉRARD JOUVE

- La correspondance de Jules -

Datées d'avril et mai 1917, les cinq dernières lettres de Jules à ses parents témoignent d'un état d'esprit annonciateur des mutineries qui vont affecter les deux tiers des unités d'infanterie entre les mois de mai et juillet.

LETTRE DE JULES À SES PARENTS

**« Villers-La-Fosse près Soissons
Le 12 avril 1917 « St Jules »**

Mes bien chers Parents

Ce soir j'ai reçu de très bonnes nouvelles par Nénette et comme d'habitudes je lui écris toujours à elle. aujourd'hui je change en vous faisant un petit mot pour vous faire savoir que je suis toujours en bonne santé et désire de tout cœur qu'il en soit de même pour vous, ainsi que pour toutes la famille. aujourd'hui c'est ma fête, et je n'ai personne pour venir me la souhaiter, mais cela ne fait rien, car j'espère que l'année prochaine je la passerai au milieu de vous tous. comme j'avais dit à Nénette dans une précédente lettre, en ce moment nous nous trouvons dans le secteur de Soissons et nous ne sommes pas loin de Vauxrot et de Crouy (où notre pauvre François est tomber face à l'ennemi). nous sommes dans les carrières que les Boches occupés avant l'offensive et je vous prie de croire qu'ils étaient bien fortifiées, jamais nous n'aurions pût les déloger, de là dedans, car cela nous étaient impossible vu que nous avons le canal de l'aisne à traversé, et que tous les ponts étaient sauter. en ce moment nous gardons les positions car ici les Boches nous résistent un peu, mais bientôt il faudra qu'ils déménagent plus loin, car notre artillerie va les marmitter pendant quelques jours et je vous prie de croire chers parents que nous ne manquons pas de munitions, car des obus il y en a plus qu'il n'en faut, et cela est la vérité car je l'ai vu de mes propres yeux en certain endroits, il y a de vraies montagnes d'obus, et la victoire nous est certaine, car en ce moment les Boches sont foutu, et ils la crèvent, lorsque nous avons pris le village d'Avricourt dans l'oise, nous avons vu une boucherie de chien, et les civils que nous avons délivrer nous ont dit que les boches prenaient tous les chiens des villages, les tuer, et ensuite ils les mangeaient. tout de même pour manger du chien, il fallait qu'ils la crèvent, Dans leur retraite ils emportent tout ce qu'ils peuvent. Nous n'avons même pas trouver un fusil, oui, tout ce que nous avons trouver c'est tout juste un petit dépôt de grenades.

Enfin pour la feuille jaune que Nénette me réclame je l'ai reçu et je l'ai donner à faire signer. mais je voit qu'ils mettent bien du temps pour me la redonner. donc demain je la réclamerai et je vous l'enverrai sitot. Pour la perm : je ne pense pas y aller de sitot, car les attaques ne sont encore pas finie. Donc alors chers Parents si vous m'envoyez un colis n'oubliez pas d'y joindre du chocolat et quelques sèches (cigarettes). Enfin il commence à faire nuit, et je n'y voit presque rien, alors si vous ne recevez pas de mes nouvelles chers Parents ne vous en faite par car moi je ne m'en fait pas.

En attendant de vous lire, embrassez bien tous le monde pour moi : l'oncle, Tante Victorine, Paulo et Lucienne. un gros baiser à ma chère Soeurette et vous chers Parents je termine en vous embrassant bien affectueusement.

Votre fils qui vous aime
Fangeaud Jules

Ai reçu des nouvelles d'Emile, il va bien. »

LETTRE DE JULES À SON PÈRE. « ÇA NE MARCHE PAS DU TOUT »

L.....

Le 19 avril 1917

Mon cher Père

Un mot pour te remercier de ta gentille lettre reçu, hier au soir, laquelle ma trouver en bonne santé, et désire qu'il en soit de même pour vous tous. nous sommes en action depuis lundi, et ça ne marche pas du tout. nous avons eut des pertes. je vous raconterai tous cela, lorsque j'irai en permission, car il nous est défendu de dire quoi que soit sur ce que nous venons de faire.

Pour la perm j'ai bien fait la réclamation à mon capitaine. comme nous montons à l'attaque ont ma répondu d'attendre encore un peu de temps.

Nous logeons dans un village que nous avons repris aux Boches et nous sommes dans les caves. du village il ne reste plus rien car tout est démolie et l'église a été miner.

La feuille jaune pour les colis je l'ai renvoyer à Nénette. Je t'écrirai plus longuement lorsque nous serons relever. car pour l'instant mon devoir et de veiller sur les Boches. Dans l'attaque que nous venons de faire j'ai perdu beaucoup de camarades.

Nous sommes devant Anizy le Château.

D'Emile j'attends de ces nouvelles, j'écris toujours au cousin Basset.

Enfin bref je m'arrête cher Père en te priant d'embrasser tous le monde pour moi.

Et toi reçois un gros baiser de ton fils qui t'aime.
Jules Fangeaud

DE JULES À SES PARENTS. « NOUS EN AVONS TOUS MARRE »

Le 24 avril 17

Mes chers Parents

Quelques mots pour vous rassurer sur l'état de ma santé laquelle en se moment est assez bonne et désire qu'il en soit de même pour vous tous.

Nous sommes aux tranchées depuis 5 jours, nous occupons le pat'lain (vauxaillon) et la voie du chemin de fer est notre première ligne. Les boches occupent une belle position, car ils sont sur une crête et nous ils nous voient très bien.

Pour la perm, elle ne marche toujours pas. Elles sont toujours supprimés – voila bientôt six mois que j'en suis revenu et je languis de pouvoir y retourner car ici nous en avons tous mard car nous ne voyons que jamais cela finira ?

D'Emile j'ai eut de ces nouvelles encore hier, il va bien.

Enfin pour aujourd'hui, mes chers Parents, je ne voit pas grand-chose à vous dire, que de ne pas vous faire de mauvais sangs pour moi, car je me porte très bien.

J'espère que vous avez reçu ma feuille jaune, ah en parlant de ça, je vous dirais que j'ai reçu le colis, et il ma fait beaucoup plaisir. Enfin bref je termine ma lettre chers Parents en vous embrassant bien fort à tous.

Votre fils qui vous aime
Jules Fangeaud »



Jules Fangeaud,
23^e colonial,
Briot (Oise),
20
novembre
1916. COLL
GÉRARD JOUVE

DE JULES À SES PARENTS. « PLUS DE VINGT JOURS QUE NOUS Y SOMMES (...) C'EST HONTEUX (...) UN DE CES JOURS ÇA VA BARDER »

Le 4 Mai 1917.

Mes chers Parents (De la côte 129)

Quelques mots pour vous rassurer sur l'état de ma santé, laquelle est en ce moment est très excellente, et désire qu'il en soit de même pour vous tous. Nous ne sommes toujours pas relever des tranchées, car voila plus de vingts jours que nous y sommes on ne peut même pas se nettoyez, et nous sommes remplis de vermines tout de même c'est honteux, car à l'arrière, il y a des régiments qui ne font rien et qui pourraient venir nous relever. non, mais comme nous sommes des régiments d'élite (Les coloniaux) il faut que nous faisons plus d'attaque que les autres, mais je crois que cela ne va pas durer car on en a déjà tous mard et un de ces jours ça va barder.

D'Emile j'ai reçu des bonnes nouvelles, il est toujours du côté de Craonne et il est en bonne santé. moi je suis toujours à côté de Vauxaillon et je crois que bientôt il va y avoir une attaque. en ce moment nous faisons les préparatifs pour cette attaque, nous sommes compagnie de réserve. Donc mes chers Parents, ne vous faite pas de mauvais sang pour moi, et si vous n'avez pas de mes nouvelles, c'est que le courrier sera suspendu pendant les jours d'attaque.

Nous voila revenu avec la chaleur et nous en sommes tous content car l'hiver à nous qui sommes aux tranchées cela ne nous va pas beaucoup.

Pour aujourd'hui je ne vous en dirai pas plus long, mais je pense que ma lettre vous fera tout de même plaisir.

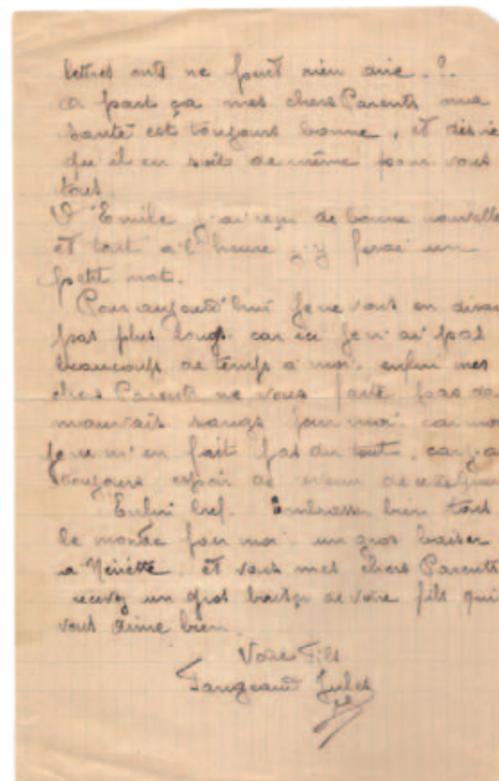
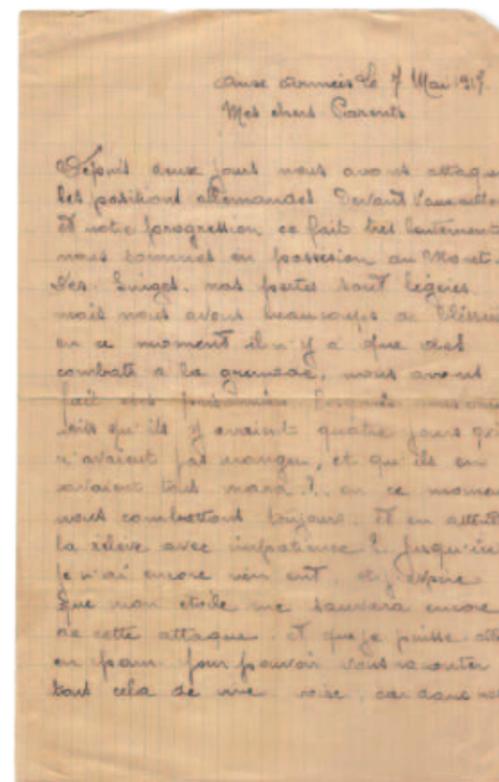
Enfin en attendant de vous lire mes chers Parents. embrassez bien tout le monde pour moi. un gros baiser à Nénette et vous recevez mon meilleur baiser.

Votre fils qui vous aime
Jules

P.S. Que Papa présente mes Amitiés à Mesieur Dervieux

DERNIÈRE LETTRE DE JULES À SES PARENTS. « DANS NOS LETTRES ON NE PEUT RIEN DIRE »

Le 7 mai 1917



Emile Fangeaud. Champagne, Cantonnement de l'Opéra - 10 août 1916. COLL GÉRARD JOUVE



Champs, 1933. Paul et Denise Ecoffet sur la tombe de Jules Fangeaud. COLL GÉRARD JOUVE



Cimetière de Champs (Aisne), 1932. Emile Fangeaud et sa fille sur la tombe de Jules Fangeaud. COLL GÉRARD JOUVE



Oran (Algérie), début des années 20. Remise aux familles des médailles militaires attribuées aux soldats morts pour la France. Antoine Fangeaud père est au centre de la photographie. COLL GÉRARD JOUVE



La photographie d'Alphonse Hanras à l'époque des faits, remise par son cousin Eugène Vicaire à la police.

AFFAIRE HANRAS-B. (4 U 2/392) PIÈCE 3.
ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU FINISTÈRE

Ci-dessous : une amie parisienne de Marion Simottel, l'épouse du négociant en vins de Brest, lui adresse le jour-même où il paraît dans *Le Matin* l'article sur l'arrestation du comptable à Paris.

AFFAIRE HANRAS-B. (4 U 2/392) PIÈCE 100.
ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU FINISTÈRE

La photographie de Rosalie B. (ici détournée, l'original est une carte postale abîmée) récupérée par la police chez ses parents..

AFFAIRE HANRAS-B. (4 U 2/392) PIÈCE 6.
ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU FINISTÈRE



En bas : le premier télégramme, du 5 janvier 1915, signale le mandat d'arrêt décerné par le juge contre les deux inculpés. Le deuxième, du 20 janvier 1915, informe le juge de leur arrestation.

AFFAIRE HANRAS-B. (4 U 2/392) PIÈCES 24 ET 88.
ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU FINISTÈRE

"LE GRAND ALPHONSE"

24 Les années de jeunesse tumultueuses du premier guide de la Caverne du Dragon.

C'EST À LA RUBRIQUE faits divers que reprend l'enquête sur le parcours du premier guide de la Caverne du Dragon.

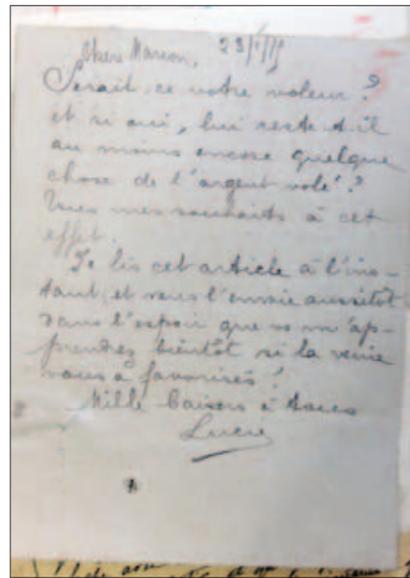
Un portrait d'Alphonse Hanras (1892-1958)¹, esquissé à partir de documents d'archives des années 1920 et de témoignages oraux, le dépeignait comme un de ces nombreux entrepreneurs venus chercher fortune dans les territoires dévastés par la guerre, nouveau Far West selon Dorgelès (*Le Réveil des morts*). Mais la jeunesse de l'homme, dont la présence dans la région de Laon est attestée à partir de 1921 - il a alors presque 30 ans - restait inexplorée.

Qu'a-t-il fait, où se trouve-t-il durant les années de guerre ? Pour quel motif a-t-il échappé au service militaire et donc à la mobilisation lui qui, plus tard, se fit fort de raconter les combats dans la grotte du Dragon ?

L'INTERPELLATION D'UN DÎNEUR

Le nom d'Hanras est cité dans un entrefilet à la rubrique « À Travers Paris » du quotidien *Le Matin*, édition du 23 janvier 1915. Le journal parisien à grand tirage - 1 million d'exemplaires en 1913 - se plaît à raconter avec ironie l'interpellation d'un « dîneur », la veille au soir, au sortir d'un restaurant de la place Blanche à Paris. L'homme s'appelle Alphonse

Hanras, 22 ans. Il vient de dépenser 97 francs dans un repas en galante compagnie, sans trop de discrétion. Une indicatrice, « élégante jeune femme » a signalé à l'inspecteur principal Colmar, un individu « menant grand train » qui ne présente du « richard » ni l'habit ni les manières. Prétextant une vérification de la situation militaire de ce dispendieux client, l'officier de police l'aborde, pour constater immédiatement qu'il ne peut en justifier. Devenu suspect, il est emmené au poste du 7^e district pour vérification. Renseignement pris auprès de la police judiciaire, il s'avère que ce « nabab », comme l'écrit le quotidien, fait l'objet d'un mandat d'arrêt délivré à Brest. Dans cette ville, il est soupçonné d'avoir volé à son patron, qui l'employait comme comptable, la somme de 6 000 francs, et de s'être enfui à Paris en compagnie de sa maîtresse, aussitôt son forfait accompli. L'échetier du journal conservateur poursuit dans son style teinté d'ironie moralisatrice et condescendante le récit des frasques du Breton en goguette au pied de la Butte Montmartre. Parvenu dans la capitale, le jeune homme, « sans doute séduit par l'élégance des Parisiennes », a, pour d'autres fréquentations, délaissé sa maîtresse. Et l'on apprend que cette dernière, âgée de 18 ans, répondant au patronyme de B. prénom Rosalie, surnom Rosa, a également été interpellée, alors qu'elle se trouvait dans un hôtel de la rue de la Ville-Neuve à Paris (2^e arr.), où elle avait pris pension. L'article s'achève moqueur sur



l'évocation des retrouvailles du couple... « au Dépôt ».

DEUX ANNÉES D'EMPRISONNEMENT

Rosalie B. et Alphonse Hanras, sont écroués, ils restent en prison pendant toute la durée de l'instruction de l'affaire, jusqu'à son épilogue judiciaire, le 13 avril 1915, au palais de justice de Quimper². Ce jour-là, à 5 h 45 du soir, la cour d'assises du Finistère, qui siège en audience publique, condamne Alphonse Hanras à la peine de deux années d'emprisonnement pour vol qualifié. Le jeune comptable, ■ ■ ■

■ ■ ■ qui avait été inculpé le 5 janvier 1915, est reconnu « coupable d'avoir à Brest, en décembre 1914, soustrait frauduleusement une somme d'environ cinq mille francs au préjudice de René Simottel, avec cette circonstance aggravante qu'il était alors l'homme de service à gages du sieur Simottel »³. A la majorité, les douze jurés accordent les circonstances atténuantes à l'accusé. Rosalie B., qui était poursuivie de complicité de vol par recel, est acquittée, et le tribunal ordonne sa mise en liberté sur le champ.

HANRAS RÉAPPARAÎT À BREST

En novembre 1914, Alphonse Hanras réapparaît à Brest, ville qu'il a quittée sur les instances de son père pour aller s'employer à Paris après le décès de sa mère, Marie-Charlotte Vicaire, survenu en 1911. Dans la capitale, le jeune homme a suivi l'enseignement de l'école Pigier.

A Brest, Hanras qui se trouve sans ressources sollicite l'aide d'un cousin germain, Eugène Vicaire. Etabli comme marchand de meubles rue de Paris, ce dernier possède quelques relations et les fait jouer. Eugène recommande ainsi Alphonse auprès de René Simottel, 36

ans, négociant en vins sur Coat ar Queven, qui cherche un comptable depuis qu'il est affecté le jour au 87^e d'infanterie territoriale, régiment chargé de la défense de la côte. Pendant quelques jours Hanras loge chez sa tante et son cousin. Puis il prend pension au mois dans une gargotte, chez madame Allaire, rue de l'Allée Verte à Brest, où pour 60 francs il bénéficie du gîte et du couvert. Avec son patron le négociant en vins les relations se dégradent rapidement. Simottel reproche à Hanras, son manque de sérieux et de ponctualité. Jugé « un peu léger », Hanras se défend en arguant des habitudes de la maison : trop d'employés, estime-t-il, accèdent au registre de compte et aux affaires de la caisse.

Le soir et les journées libres « le grand Alphonse »⁴ sort et voit du monde. Coiffé

d'une casquette de jockey grise, vêtu d'un pardessus, le jeune célibataire se rend dans les cafés du port. Il y fait la connaissance d'un courtier maritime, Raymond Le Fur, et de deux boxeurs forains, les frères Franck et Julien Roose, se lie avec un artilleur, Jean Roque, 21 ans (3^e d'artillerie 43^e batterie), rencontré un soir de novembre à l'Eden. Il

■ ■ ■ (SUITE P. 26)

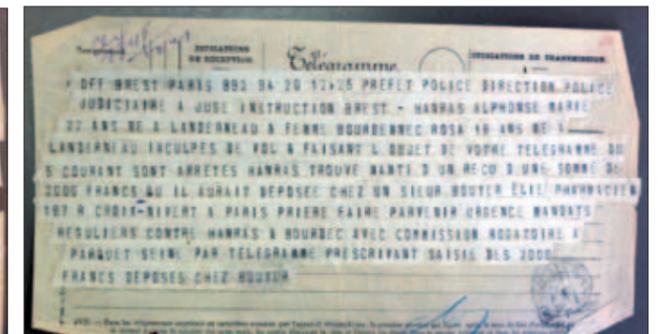
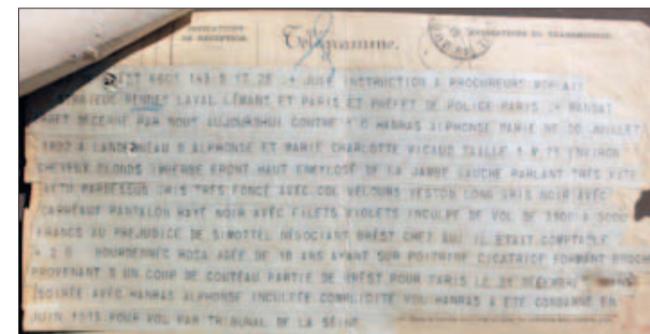
NOTES

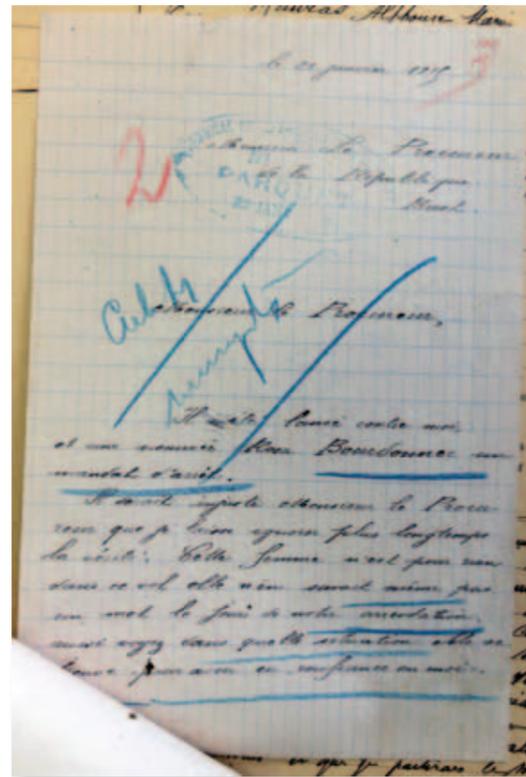
¹ Damien Becquart avec Caroline Choain, *La lettre du Chemin des Dames* n°16, « Alphonse Hanras, recycleur de cuivre et de mémoire ».

² Dossier d'instruction de l'affaire Hanras-B., Archives départementales du Finistère, (4 U 2/392). Voir aussi aux Archives départementales du Finistère, l'arrêt rendu par la Cour d'assises du Finistère le 13 avril 1915, (4 U 1/100). L'ensemble des informations reprises dans cet article proviennent de ces sources. Le dossier de procédure pénale est constitué d'un total de 140 pièces de forme, de renseignements, d'information et de règlement de la procédure.

³ Arrêt rendu par la Cour d'assises du Finistère le 13 avril 1915, Archives départementales du Finistère, (4U-1/100).

⁴ Surnom que lui donnent ses camarades de sorties.



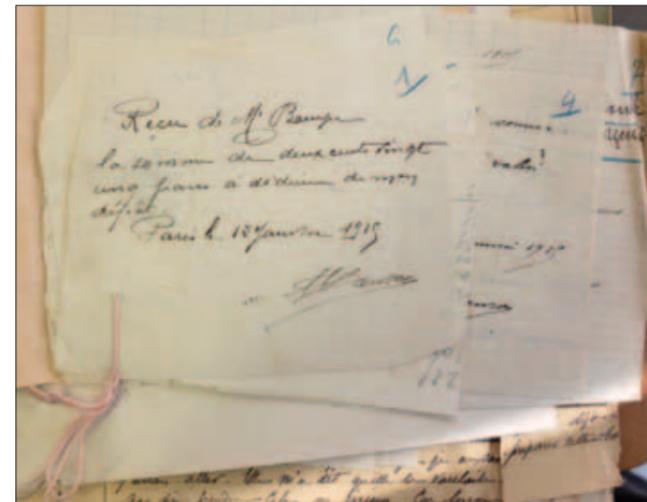
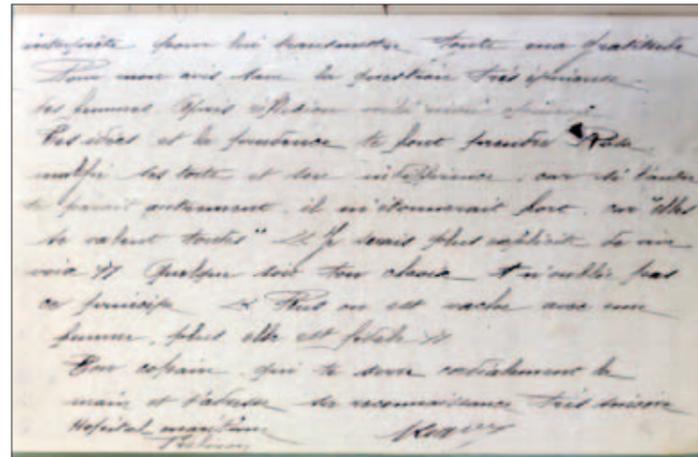


« Cette femme n'est pour rien dans ce vol. Elle n'en savait même pas un mot le jour de notre arrestation. » Hanras écrit au procureur le 21 janvier pour disculper sa maîtresse.

AFFAIRE HANRAS-B. (4 U 2/392) PIÈCE 102.
ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU FINISTÈRE

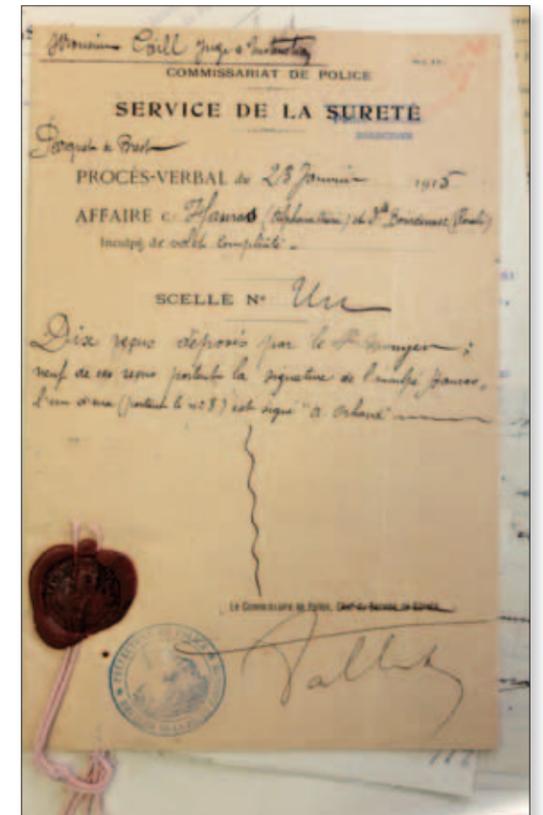
Lettre du 29 décembre 1914 d'Auguste Roque à Hanras adressée chez le négociant en vins. L'artilleur « conseille » son ami dans ses affaires de cœur. Là aussi, la virulence du propos sexiste est frappante

AFFAIRE HANRAS-B. (4 U 2/392) PIÈCE 77.
ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU FINISTÈRE



Les reçus délivrés par Hanras à son ami Bouyer à chaque fois qu'il récupère une fraction de l'argent qu'il a déposé chez lui (ici 225 francs le 12 janvier 1915) sont placés sous scellé.

AFFAIRE HANRAS-B. (4 U 2/392) PIÈCE 96.
ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU FINISTÈRE



■ ■ ■ (SUITE DE LA P. 25)

rend quelques services à ce militaire en repos de convalescence près de Brest et partage avec lui ses affaires de cœur. Dans une boucherie de la rue de Siam, chère aux marins, le comptable a remarqué une jeune fille qu'il ne tarde pas à fréquenter : Rosalie B., dite Rosa, a 18 ans, elle est tricoteuse, vit avec ses parents et ses sœurs dans ce même quartier populaire proche de l'Arsenal, au n° 10, de la rue Fautras. Rosa et sa sœur Sophie, 20 ans, sont inscrites au registre de la prostitution de la police. Les parents B., plusieurs fois condamnés pour ivresse et tapage, font l'objet de très mauvais renseignements. Le voisinage se plaint du va-et-vient continu de soldats et civils dans l'appartement qu'occupe la famille au-dessus d'un débit de boissons, que fréquente assidûment le père. Sombre tableau social esquissé dans un courrier au procureur signé des voisins, sur les conseils du propriétaire de l'immeuble, qui décrit, des sœurs aînées s'adonnant à la prostitution pendant l'ivresse des parents, tandis que leurs cadettes et d'autres fillettes recolent les passants dans la rue.

« QUELQUE CHOSE EST CASSÉ »

Le 31 décembre, Alphonse Hanras et René Simottel s'accrochent. Le patron reproche à son employé sa légèreté et laisse planer la

menace d'un renvoi, sans passer à l'acte. Les deux hommes conviennent de se revoir au travail après le jour de l'An, le 2 janvier. Mais le 31 décembre, Hanras confie à Roque, qui lui fait une visite au bureau en fin de journée, que « quelque chose est cassé avec Simottel ». Le soir, le comptable s'empare du contenu de la caisse, deux liasses de billets, quelques coupures, des pièces d'or, et s'en va. Lui qui était appointé 100 francs le mois par Simottel se retrouve soudain en possession de la coquette somme de 5 200 francs, volée au négociant en vins.

« ECOUTE MA PETITE NOUS PARTONS »

Hanras se rend ensuite rue Fautras, chez Rosa, qu'il invite à le suivre. « Ecoute ma petite nous partons. Je t'emmène avec moi. Tu vas voir j'ai beaucoup d'argent », lance-t-il à la jeune femme, selon les déclarations de Roque dans sa déposition au juge d'instruction le 19 janvier 1915.

Le couple et l'artilleur soupent dans un restaurant proche de la gare. Hanras se vante alors auprès de son ami de détenir 4 000 francs, fruit d'économies réalisées de longue date. Il évoque Paris, se gardant bien toutefois de faire part de son intention d'embarquer avec Rosa dans le prochain train pour la capitale pour lequel il serre déjà dans une poche les deux billets. Interrogé par le magis-

trat lors de l'instruction, l'artilleur, qui a donné le bonsoir au couple à l'issue du dîner au restaurant, affirme que le comptable laissait croire qu'il se trouvait dans une situation plus élevée que ce qu'elle était dans les faits. « Il flambait », dépensait les jours de fête jusqu'à 20 francs, racontait qu'il avait été à l'école Pigier et fréquentait le quartier latin. A 21 heures, Alphonse et Rosa prennent le train à destination de la capitale. Ils s'arrêtent à Rennes passent quelques heures sur place, qu'Hanras met à profit pour offrir une montre en or à sa maîtresse, avant d'attraper un train qui les mène à la capitale.

L'ENQUÊTE DE VOISINAGE DU COUSIN

Pendant ce temps à Brest, René Simottel s'inquiète de l'absence de son employé qu'il s'attendait à retrouver le 2 janvier. A Eugène Vicaire venu lui passer commande ce jour-là, il s'ouvre des difficultés qu'il dit rencontrer avec son nouveau comptable, sujet de nombreux retards et fréquentes erreurs de caisse. Le négociant en vins demande à Vicaire s'il a vu son cousin, réponse négative de ce dernier qui s'attendait à recevoir de sa part une visite pour les vœux du nouvel An. Le marchand de meubles rassure en disant que son cousin s'est probablement rendu à Landerneau pour saluer son père. Le lendemain, Simottel va trouver Vicaire, lui fait part de l'ab-

sence de son employé, de la disparition d'une très forte somme d'argent et de ses soupçons. Se sentant redevable vis-à-vis du négociant en vins auquel il a recommandé son cousin, le marchand de meubles se livre alors à une véritable enquête de voisinage. Il commence par la logeuse d'Alphonse : la jeune femme n'a pas revu son locataire depuis le 31 décembre, jour où il a réglé son mois. Un agent de police est là également qui le met sur la piste d'un artilleur que fréquentait Hanras. C'est Roque. Le marchand de meubles le trouve, l'interroge et recueille quelques informations : le militaire le renseigne sur les habitudes de son cousin à Brest et à Paris et lui indique que le 31 décembre il détenait une liasse de billets d'une valeur de plus de 2000 francs. Eugène Vicaire gagne ensuite le 10 rue Fautras, le domicile de Rosa dont il a appris la liaison avec Hanras. La jeune fille absente, il entraîne son père Henri B. dans l'estaminet du rez-de-chaussée, lui paye trois consommations afin de lui délier la langue et obtient un renseignement précieux : Alphonse Hanras et Rosalie auraient pris le 31 décembre au soir le train de Paris. Dans la soirée du 3 janvier, René Simottel se rend au commissariat de police de Brest accompagné d'Eugène Vicaire pour déposer plainte, les deux hommes ont emmené avec eux Henri B. dans l'espoir qu'il livre aux policiers des informations plus fournies sur le départ supposé vers la capitale du comptable et de sa maîtresse. Deux jours plus tard, le juge d'instruction de Brest délivre un mandat d'arrêt contre Alphonse Hanras et Rosa B. respectivement pour vol et complicité de vol par recel. L'information est télégraphiée à toutes les autorités de justice et de police de l'Ouest, ainsi qu'au préfet et à la police judiciaire parisienne

avec le signalement des inculpés : « Hanras Alphonse Marie (...) 1 M 75 environ cheveux blonds imberbe front haut enkylosé de la jambe gauche parlant très vite vêtu pardessus gris très foncé avec col velours veston long gris noir avec carreaux pantalon rayé noir avec filets violets (...) B. Rosa âgée de 18 ans ayant sur poitrine cicatrice formant broche provenant d'un coup de couteau ».

« J'ALLAIS FAIRE LA BOMBE »

A Paris, Alphonse et Rosa descendent dans un petit hôtel du 2^e arrondissement, rue de la Ville-Neuve. L'établissement est tenu par une femme dont le mari est au front. Hanras retrouve là une nommée « Arlette » alias Anna S., 29 ans, placière en dentelles, native du Luxembourg, qu'il a connue à Saint-Nazaire quelques années auparavant, et qu'il a revue en août 1914 à Paris. Il était alors sans le sou, et la jeune femme l'a dépanné. Il loue une chambre sur place. A l'insu de Rosa, dans un autre hôtel, il en retient une deuxième destinée à recevoir des amis et des femmes, comme il s'en explique le 18 février 1915 dans le bureau du juge Bidard de la Noë à Brest.

Dans la capitale, le comptable renoue avec quelques connaissances et lieux d'habitude. « Il m'a emmenée au quartier latin où il a

rencontré une femme qu'il connaissait déjà qui avait pour prénom Germaine (...) Il m'a payé une tenue au Bon Marché » rapporte au magistrat brestois Rosalie. Mais leur relation ne dure pas : « J'ai abandonné Rosa au bout de huit jours, elle est restée dans cet hôtel. Je suis allé faire la bombe à Montmartre où j'ai dépensé à peu près tout ce qui me restait d'argent volé », reconnaît Hanras dans son audition du 1^{er} février 1915.

Au cours de l'enquête, tous les témoins interrogés par la police parisienne, qui agit sur commission rogatoire du magistrat instructeur, viennent dire qu'à Paris Alphonse Hanras mène la grande vie. L'un d'eux s'étonne même de la « prodigalité étonnante » dont il fait montre vis-à-vis de ceux qu'il côtoie. Craignant d'être « dévalisé », selon sa propre expression, sinon de faire disparaître lui-même trop rapidement son pécule, il reprend contact avec un élève-pharmacien connu à Saint-Nazaire, un nommé Elie Bouyer, auquel il confie, contre attestation, la garde de l'argent qu'il détient. Dix fois le déposant Hanras retourne dans la journée voir son banquier improvisé afin de récupérer une fraction du trésor qu'il lui a présenté comme étant le fruit d'un héritage à la mort de sa mère. Les poches remplies pour la soirée, Hanras repart

■ ■ ■ (SUITE P. 28)



Alphonse Hanras à l'entrée de la Caverne du Dragon dans l'entre-deux-guerres, carte postale.

COLLECTION DÉPARTEMENTALE
CAVERNE DU DRAGON, MUSÉE
DU CHEMIN DES DAMES

Alphonse Hanras sur le seuil de sa maison à Oulches-la-Vallée-Foulon, non datée. COLL. JEANINE CHIVOT



■ ■ ■ (SUITE DE LA P. 27)

en tournée à Montmartre, non sans avoir, en bon comptable qu'il est, préalablement signé et remis à son ami un billet de reçu. Dans ce maelström, il engloutit jusqu'à 200 francs par jour. « Je sais qu'il avait plusieurs maîtresses et qu'il fréquentait assidûment les établissements de Montmartre », dit aux enquêteurs Elie Bouyer. C'est à la sortie de l'un d'eux, la taverne Cyrano qu'il est interpellé le 19 janvier à 7 h 30 du soir⁵. Les deux nuits précédant son arrestation il avait pris ses quartiers à l'hôtel Léon sur le boulevard de Clichy. Des 5 200 francs volés trois semaines plus tôt, il subsiste une coupure de 20 francs qu'il a avec lui et 267 francs placés chez Bouyer. Le lendemain matin, à peine rentrée de Creil où elle s'est rendue pour visiter un soldat de ses relations, Rosa est appréhendée à la pension de la rue de la Ville-Neuve. Fin de chapitre. L'instruction dure trois mois, entre le mandat d'arrêt en date du 5 janvier et l'arrêt de renvoi des inculpés devant la Cour d'assises du Finistère, le 24 mars 1915. Outre l'auteur, sa complice présumée et la victime, quatorze personnes sont entendues dans leur entourage à Brest, Paris et Landerneau par les services de police, le juge d'instruction Bidard de la Noë de Brest ou des magistrats d'autres ressorts agissant sur commission. Si les faits sont

rapidement établis, Hanras ne les conteste d'ailleurs pas, il s'agit de savoir si Rosa en était complice : avait-elle ou non pleinement connaissance du « secret d'Hanras », à savoir la provenance délictueuse de cette somme d'argent conséquente, ce qui dans l'affirmative ferait d'elle une complice par recel ? Au-delà du fait divers, au delà même de l'éclairage que jette cette affaire sur la jeunesse mouvementée du premier guide de la Caverne du Dragon, les nombreuses pièces de l'instruction conservées aux Archives départementales du Finistère donnent un aperçu du quotidien fait d'expédients des habitants des bas quartiers de Brest. Le dossier rend compte également des relations en ce début de guerre entre civils et mobilisés à l'arrière, de leurs modalités et de leurs conséquences sur le quotidien loin du front. La guerre ce sont les nouvelles des proches au front, mais également dans la vie de tous les jours ces multiples interactions entre population et militaires. Le négociant Simmotel recrute Hanras parce que mobilisé il doit déléguer la comptabilité de son affaire. Soldats en permission ou en repos de convalescence se rencontrent dans les lieux publics. Hanras se lie ainsi d'amitié avec l'artilleur Roque rencontré à l'Eden, un bar de Brest. Sur les grands boulevards à Paris il retrouve une connaissance, Gabriel Picard à présent sous l'uniforme affecté au bureau des entrées de l'hôpital militaire du Val de Grâce. Sophie B. fréquente à Brest un certain Tuel caporal au 2^e

régiment d'infanterie coloniale. Sa sœur Rosalie, délaissée par Hanras, part retrouver à Creil un nommé Georges, soldat croisé à Paris. Le domicile des B. au 10 de la rue Faujas à Brest est décrit par les voisins comme une maison de débauche où défilent les militaires. A Paris, le premier acte de la police en présence d'un individu suspect consiste à vérifier sa situation militaire, dans le cas d'Hanras c'est même le prétexte de l'interpellation. La tenancière de l'hôtel de la rue de la Ville-Neuve se dérobe à une convocation de justice, arguant du fait que, son mari retenu au front, il lui est impossible de laisser son établissement et son fils pour se rendre à Brest. Ce défaut lui vaut des poursuites, abandonnées par la suite au vu des justifications que la jeune femme produit. Plus anecdotique, enfin, il y a cette déclaration de Rosalie B. après son arrestation à Paris. A l'inspecteur qui lui demande pourquoi elle s'est inscrite sous le nom de Dumont sur le registre de police de l'hôtel, la jeune femme répond qu'elle a pris « un nom de guerre comme font les autres femmes ».

Damien BECQUART

REMERCIEMENTS AU SERVICE DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU FINISTÈRE, À CHRISTIAN JOMARD ET KARINE DE BACKER.

NOTE

⁵ Et non le 22 janvier, comme l'indique *Le Matin*.

HANRAS PÈRE TÉMOIGNE

C'EST SANS SURPRISE dans le témoignage de son père, Alphonse Hanras, 52 ans, auditionné le 17 février 1915 par le juge de paix de Landerneau agissant sur commission du juge d'instruction de Brest, que l'on trouve le plus d'éléments sur le parcours et la personnalité d'Alphonse Hanras. Sans être sévère avec son fils - il a « bon cœur », il a toujours été bien considéré par ses patrons - le père conclut en estimant qu'il « est atteint d'une sorte de folie des grandeurs ». Mais avant d'en arriver là dans sa déposition, l'ancien artisan a pris soin de multiplier les informations et commentaires qui doivent laisser à penser que rien dans l'éducation donnée ne prédisposait son fils à commettre un tel méfait. On notera à la fin de cette déposition le poids du préjugé sexiste, même si le terme est ici anachronique : si Alphonse est faible, il reste que c'est en définitive, selon son père, « la femme qui l'a perdu ».

DE JUILLET 1892 À OCTOBRE 1914

.....

1892 (20 JUILLET), LANDERNEAU - Naissance à Landerneau, 13 rue du Pont, d'Alphonse Marie Hanras, fils de Marie née Vicaire et de Alphonse Hanras, maître-Boucher.

JUSQU'À 1903, LANDERNEAU - Alphonse est élevé à Landerneau, fréquente l'école des Frères.

1903 À 1907, BREST - A Brest à l'école des Frères jusqu'à l'âge de 14 ans.

1907 À 1911, SAINT-NAZAIRE, APPRENTISSAGE ET RENCONTRES - Les parents Hanras tiennent un grand café en face de la poste. Alphonse est en apprentissage 7 ou 8 mois à « La Duchesse Anne ». Puis tombe malade : soigne pendant deux ans une infection osseuse à la jambe gauche (ostéomyélite) qui lui laisse une boiterie importante. Effectue par la suite pendant 7/8 mois un apprentissage de commis comptable au « Paris Saint-Nazaire ». A cette période à Saint-Nazaire fait la connaissance de trois personnes avec lesquelles il renouera lors de son équipée parisienne : dans le café de son père rencontre Elie Bouyer, élève-pharmacien et Gabriel Picard ; dans une maison de prostitution où elle est pensionnaire se lie avec « Arlette » alias Anna S. (Interrogatoire de police 2 mars 1915).

1911/1912, RETOUR À LANDERNEAU - Retourne avec son père à Landerneau après le décès de sa mère (1911 ou 1912).

1912, 1913 PARIS - Son père l'envoie à Paris il y reste une année. Travaille quelque temps aux Halles Centrales comme comptable. Passe

« Vers octobre 1914 j'ai vu pour la dernière fois mon fils à Landerneau venu pour rentrer chez moi ; je l'ai renvoyé sans vouloir l'entendre. Il s'est retiré sans insister, et alla à Brest chez ses cousins Vicaire marchands de meubles rue de Paris qui le placèrent chez M. Simottel. J'ai appris par les journaux le vol commis par mon fils au préjudice de M. Simottel et sa fuite de Brest le 31 décembre en compagnie d'une femme. C'est à Landerneau que j'ai connu cette triste nouvelle, le 2 janvier, je ne l'ai pas revu depuis.

Mon fils a été élevé à Landerneau à l'école des Frères jusqu'à 10 ou 11 ans, puis il a fréquenté l'École des Frères à l'Harteloire à Brest jusqu'à 14 ans ; les professeurs en étaient très satisfaits. J'allais ensuite à Saint-Nazaire et le mis en apprentissage dans l'établissement (illisible). « A la Duchesse Anne ». Il était estimé dans cette maison, où il resta 7 ou 8 mois. Il tomba alors malade. Il eut une (ostéomyélite ? NDR) qui le rendit boiteux, et pendant 2 ans il resta à Saint-Nazaire occupé à se soigner. Il passa ensuite dans cette ville 7 ou 8 mois au « Paris Saint-Nazaire » comme commis comptable. Il ne me fut pas adressé de reproches contre lui. Il quitta alors Saint-Nazaire et avec moi revint à Landerneau vers 18 ans ½ au décès de sa mère. Il avait jusqu'à ce jour eu une bonne conduite. Il n'a touché aucune somme dans la succession de sa mère. J'ai en effet employé les 700 F lui revenant à lui acheter des effets et il ne lui reste rien à toucher. Il partit alors à Paris chercher un emploi : je lui envoyais quelque argent de temps à autre quand il m'en réclamait ; je lui ai peut-être adressé 300 F en tout. Je payais de plus sa chambre. Il a été employé aux Halles centrales comme comptable. Je ne me rappelle plus chez qui. Il ne me mettait pas au courant de sa vie. Aucun de ses patrons ne m'a adressé de reproches à son sujet. Après un an à Paris, où il a eu deux condamnations pour vol que je n'ai connues que lorsque je suis allé à Brest au tribunal chercher son casier judiciaire il y a près de 18 mois 1/2 il revint à Brest où il servit aux « Dames de France », Rue de Siam, comme employé. De là je l'envoyais à Londres. Je ne sais ce qu'il y a fait. Il y est resté 6 ou 7 mois. C'est à son retour de l'Angleterre qu'il fut arrêté pour purger sa condamnation. Ensuite il rentra chez M. Simottel. Il a eu toujours à mon égard une bonne attitude. C'est un garçon de très bon cœur qui ne sait se défendre contre les tentations. C'est la femme qui l'a perdu. J'estime que mon fils est atteint d'une sorte de folie des grandeurs. Il veut faire le grand, le généreux. Il n'avait jamais assez d'argent. Je ne connais aucunement la femme avec laquelle il est parti à Paris. »

en commission de réforme, est exempté en raison de son ankylose à la jambe gauche, conséquence de l'infection osseuse contractée à Saint-Nazaire.

1913, DEUX CONDAMNATIONS POUR VOL À PARIS - Vraisemblablement dans la deuxième moitié de l'année, Alphonse est à Brest. Selon son père, il est employé pendant 7 ou 8 mois aux Dames de France, le magasin, qui est situé dans la rue de Siam. Le 10 juin 1913, le tribunal de la Seine le condamne à deux mois de prison ferme pour un vol commis le 13 mai 1913. La même chambre le condamne 10 jours plus tard à trois mois avec sursis. Avant que le mandat de dépôt n'ait été signifié au parquet et mis à exécution, le jeune homme disparaît dans la nature. On peut y voir la raison de son départ pour l'Angleterre.

1914, RETOUR D'ANGLETERRE ET INCARCÉRATION - Alphonse revient d'Angleterre début août 1914. Déclare à ses amis avoir perdu l'emploi qu'il exerçait dans un hôtel londonien à cause de la guerre. Leur dit aussi avoir essuyé, à cause de son handicap, plusieurs refus à ses tentatives d'engagement militaire. Visite « Arlette » à Paris. Le 24 août, est écroué pour effectuer sa peine de deux mois de prison. Libéré de la centrale de Fontevraud le 24 octobre 1914.

FIN OCTOBRE, DÉBUT NOVEMBRE 1914, LANDERNEAU, BREST. Sorti de prison, Alphonse part à Landerneau. Son père refuse de l'accueillir. Se rend ensuite chez son cousin Eugène Vicaire à Brest où il est hébergé quelques jours en novembre. Pour dissimuler son incarcération, affirme à son entourage qu'il arrive de Londres.

Félix Valloton a si bien décrit dans son journal ce qu'il n'a pas su, pu ou voulu peindre : les émotions éprouvées dans l'atmosphère de lassitude et de révolte de juin 1917 et celles d'un spectateur des conseils de guerre

L'IMPOSSIBLE TABLEAU D'UN CONSEIL DE GUERRE

LE PEINTRE FÉLIX VALLOTON (1865-1925), en mission artistique aux armées¹ dans la région du front de Champagne du 7 au 23 juin 1917, est marqué par l'atmosphère des mutineries qu'il perçoit dès sa descente de train à la gare de Châlons, et qu'il ressent ensuite à l'état-major où lui-même et ses confrères Henri Lebasque et René Piot sont reçus le jour de leur arrivée. S'il n'est le témoin direct d'aucun épisode de révolte, il assiste à trois séances de conseils de guerre où sont jugés et condamnés des acteurs de ces mouvements : le 19 juin à Châlons, le 21 juin près de Florent et le 22 juin à Châlons. Cette justice à l'œuvre pour réprimer les actes de refus des soldats produit sur lui une très forte impression, comme le montrent les pages de son journal relatant son

voyage dans la région du front (lire ci-dessous). L'atmosphère de lassitude et de révolte et l'évocation des conseils de guerre constituent une part remarquable de la relation qu'il fait de sa mission aux armées : près de 30% du total des lignes de son journal sur la période du 7 au 23 juin traitent de manière directe, ou par allusion, de ces questions. Le récit de Félix Valloton expose des émotions contradictoires devant les événements ; que l'on ne peut s'empêcher d'imaginer traduites sur la toile en aplats de couleurs tranchées disposés bord à bord...

Face à ce qu'il entend rapporter des mutineries et ce qu'il voit des conseils de guerre, le peintre exprime tour à tour : mépris pour les soldats qu'il voit « affalés, soudés au sol et passifs » en gare de Châlons ; dédain pour ces officiers en état de « délabrement » croisés à l'état-major ; anxiété devant le périlleux de la situation, « Tout cela est grave, serre le cœur et angoisse » ; enthousiasme, à l'inverse, devant le « spec-

tacle réconfortant de jeunesse saine et rieuse » qu'offrent les soldats au camp de Mailly et « l'état moral de leurs officiers » ; ému, « le cœur serré », poursuivi « tout le jour » par « la condamnation à mort d'un pauvre bougre de 20 ans », mais obligé à « (l') acceptation », devant la gravité des faits et parce que c'est « le sort du pays qui se joue ».

La difficulté de traduire le réel de la guerre pour les peintres envoyés au front est l'objet d'un débat très ancien et nourri. Il naît dans le temps même où se déploient les missions artistiques. Cependant, l'abondante littérature sur cette question se focalise principalement, sinon exclusivement, sur l'impossibilité de restituer sur la toile la violence guerrière, les bombardements, les fusillades et leurs effets, l'expérience de la mort donnée et reçue. Mais la guerre, en 1917, c'est aussi ce fait majeur que constitue « la crise des mutineries » et leur répression. Que Félix Valloton y consacre tant de place dans son récit de voyage au front,



Félix Valloton (1865-1925),
Le cratère de Souain, 1917
Huile sur toile. H. 50 ; L. 60,5,
NANTERRE, BIBLIOTHÈQUE DE DOCUMENTA-
TION INTERNATIONALE CONTEMPORAINE.
INV. OR F1 62

alors même que le peintre de retour dans son atelier n'en a rien fait, il y a là une autre manifestation du « silence des peintres » (Philippe Dagen) qui mériterait approfondissement. Quand l'artiste décrit dans son journal un « conseil de guerre rustique dans une salle de ferme dont les fenêtres sont remplacées par des litres ajustés d'un effet curieux », un ta-

bleau s'ébauche. De même il promet une belle palette de couleurs lorsqu'il évoque à la gare de Châlons, « cet amas de soldats affalés, soudés au sol et passifs, ces teints recuits, ces yeux atones, et cet abandon total de l'être écroulé dans le renoncement ».

Damien BECQUART

rigueur dont la hantise m'a poursuivi tout le jour, mais les faits si graves et le sort du pays qui se joue obligent à cette acceptation. [...]

21 JUIN : [...] Conseil de guerre rustique dans une salle de ferme dont les fenêtres sont remplacées par des litres ajustés d'un effet curieux. Le commissaire réclame trois têtes d'une voie pleurarde, et les aura m'affirme le général –batterie d'ivrognes suivie de voies de fait sur un capitaine. Les trois têtes sont là, à un mètre de la mienne, toutes trois jeunes solides et nettes. Quelle douleur d'ajouter ces vies-là à tant de cadavres qui gisent à couvrir des hectares ! Au retour à Châlons, j'apprends qu'on a fusillé le jour même, et la veille, que d'autres attendent et que ça continuera.

22 JUIN : Matinée aigre, le temps a changé, il pleut, sans but précis, cette ville est odieuse, nous gagnons midi avec peine. Encore Conseil de guerre, où m'attire je ne sais quelle hantise. Cinq ou six soldats à têtes d'apaches ou de brutes s'en tirent avec dix ans, ce qui semble les combler. Après déjeuner, Lebasque retourne à Souain, faute de mieux, je retourne au Conseil où j'arrive juste pour voir condamner à mort deux malheureux, hébétés dans leur coin et jetant deci de-là des yeux égarés de chiens perdus. Ces à-côtés sont atroces mais combien expressifs du moment. La concierge du Palais parle de tout cela avec politesse et abondance, elle a le sourire et s'excuse d'erreurs dans son petit compte de têtes. Six hier, et deux aujourd'hui... ou quatre, je ne sais plus... Monsieur m'excusera. Là-dedans, des gendarmes massifs représentent la force inviolée. [...]

20 JUILLET : Enfin fini cette série de toiles de guerre, au fond, des paysages plus ou moins délabrés, tout ça va partir, et libérer mes yeux. Après, après ?... [...]

FÉLIX VALLOTON, Documents pour une biographie et pour l'histoire d'une œuvre (III), Journal 1914-1921, présentation et notes de Gilbert Guisan et Doris Jakubec, Paris, 1975, La Bibliothèque des Arts. (Extraits des p. 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169 et 171).

30

NOTE

¹ Sur le sujet des missions de peintres aux armées, voir le dossier paru dans *La lettre du Chemin des Dames* n°33.

FÉLIX VALLOTON JOURNAL

7 JUIN : Départ Gare de l'Est pour Châlons, rien semble-t-il ne peut donner une idée plus âpre de la guerre que cet amas de soldats affalés, soudés au sol et passifs, ces teints recuits, ces yeux atones, et cet abandon total de l'être écroulé dans le renoncement. A Châlons, même spectacle, à la gare, et aux abords, les hommes gisent à même le sol comme des chiffons. Usure, lassitude, je m'en foutisme. [...]

[...] A l'état-major réception charmante, officiers aimables ; on dîne à la popote, et après, causerie tranquille dans un jardinet rafraîchi par l'air du soir. Tous sont las de la guerre, excédés et n'en discernent pas l'issue ; de tristes symptômes se font jour, refus de marcher, mutineries ; hier une division entière est arrivée pour ce motif. Les hommes se sont d'abord imposé 48 heures de consigne de boisson, puis les meilleurs ont, par délégation avisé leurs chefs que trompés sans cesse, bernés, ils ne marcheront plus. Tout cela est grave, serre le cœur et angoisse. [...]

9 JUIN : Visite au camp de Mailly. [...] Spectacle réconfortant de jeunesse saine et rieuse qui contrastait avec les poilus douloureux des lignes et des gares. L'état moral de leurs officiers est supérieur au délabrement de ceux d'état-major, que je soupçonne de plus en plus être des épaves mises au rebut. [...]

10 JUIN : [...] L'après-midi visite de l'observatoire du Mont Sinaï, vue magnifique sur les lignes de Cornillet et Moronvilliers. [...] Brume légère, mais vision nette néanmoins jusque très en arrière, en pays Boche.

Au retour, traversée de cantonnements peuplés de troupes de chevaux et d'impedimenta de tout ordre, le tout dissimulé des vues par de savants camouflages. Ce pittoresque immédiat me donnera peut-être de quoi m'acquitter envers l'Administration. [...]

12 JUIN : [...] De là, poussé à la ferme des Wacques à St Hilaire et Jonchery. Tout le pays est sous le feu boche, et l'aspect est sinistre, la ruine est saignante de la veille, et de rares soldats y donnent un air de vie, encore qu'isolés et traînant le long des routes. Retour par Suippes, St Rémy à Châlons. Très forte impression de ce coin de guerre moderne, et des acteurs, autrement solides que les piètres échantillons de l'arrière. Peut-être au retour tirerai-je quelque chose de tout ça, une fois digéré. [...]

13 JUIN : [...] De nouveau des bruits de sédition sourdent, une division entière cette fois. A l'état-major grande agitation les divisionnaires sont réunis, j'entends les éclats de leur palabre qui se tient toutes fenêtres ouvertes. Triste !... : [...]

17 JUIN : [...] Des avions font grêler quelques schrapnells, c'est joli à voir, mais la prudence commande de rentrer et de se garer de la casse. Je visite un coin où gisent quelques boches et rapporte en trophée un péroné et un cubitus, bien nets. On repart à 5 heures, et je note une fois de plus le peu de goût qu'ont nos conducteurs pour les endroits dangereux. [...]

19 JUIN : Le matin, séance au Conseil de guerre. J'assiste à la condamnation à mort d'un pauvre petit bougre de 20 ans, d'autres s'en tirent avec les travaux forcés à vie ou à temps. Le cœur se serre devant cette

La lettre du Chemin des Dames

Revue éditée
par le Conseil général de l'Aisne
n° 34 / Mars 2015
ISSN : 2259-114

- Directeurs de la publication :
Yves Daudigny, Philippe Mignot
- Rédacteur en chef :
Damien Becquart
- Comité de rédaction :
Damien Becquart, Anne Bellouin,
Caroline Choain,
Yves Fohlen, Michel Sarter
- Assistante : Karine de Backer
- Edition, mise en page :
Damien Becquart avec le concours
de Nathalie Pousse

- Remerciements : François-Xavier
Dessirier, Christian
Jomard, Benjamin Gilles, Raymond
Couvreur

- Abonnement sur demande :
missionchemindesdames@cg02.fr
Tél. 03 23 24 88 39

- Nous écrire :
La lettre du Chemin des Dames,
Mission Chemin des Dames/
Familistère de Guise,
Conseil général de l'Aisne,
rue Paul Doumer, 02013 Laon Cedex.

Rédition avril 2015 :
Imprimerie du Conseil général
de l'Aisne



1. « Gare de Berry-au-Bac », 1916.
2. Observation des lignes allemandes, Jean Cuer. Berry-au-Bac, 1916.
3. « Devant mon gourbi provisoire ». Berry-au-Bac, 1916.
4. « Vues des lignes boches prises des 1^{ères} lignes françaises. » Berry-au-Bac, 1916.
5. « Pont de fortune à Berry. » 1916.

ÉTÉ 1916 À BERRY-AU-BAC

PHOTOGRAPHIES D'UN ARTILLEUR

De mai à août 1916, le 35^e régiment d'artillerie de campagne stationne à Berry-au-Bac. Un officier, Jean Cuer, photographie le Bois des Geais, le pont, le canal, les ruines de la gare et de l'église.



DE JEAN CUER on ne sait presque rien : qu'il était pendant la Grande Guerre lieutenant puis capitaine dans l'artillerie, officiait au 35^e régiment d'artillerie de campagne (RAC), qu'il a sans doute survécu au conflit. Mais il a laissé un album de photographies, que René Gérard, habitant de Commenchon, ancien résistant aujourd'hui décédé, conservait chez lui. Recueil d'images dans lequel Jean Cuer apparaît lui-même souvent. Portraits en pied, assis devant son gourbi et à l'intérieur, devant son PC, posant dans la nature, à cheval sur la presqu'île de Conleau à Vannes - ville d'attache du 35^e RAC... L'homme est présent sur un cinquième des clichés. Toujours tiré à quatre épingles, son visage d'officier soigneusement rasé orné d'une fine moustache, il monte une jument baptisée « Surprise », ses parents, mise bourgeoise, viennent le visiter à Conti dans la Somme en 1915, avant l'embarquement de son unité pour la Champagne.

Mais surtout, ces images, dont la plupart ont une légende, retracent le parcours du 35^e RAC dans la campagne à partir de janvier 1915, période à compter de laquelle Jean Cuer se trouve dans la zone du front : photographies dans la Somme en février 1915, puis en Champagne où le 35^e RAC participe aux opérations offensives, à nouveau la Somme avec deux représentations de la gare d'Albert, Perthe-les-Hurlus en Champagne, Sampigny (Meuse) où Cuer fixe la demeure de Poincaré en partie détruite par des bombardements. Suit, sur plusieurs pages, une série, que nous publions ici, réalisée à Berry-au-Bac et dans ses environs. Le régiment y stationne entre mai et août 1916. On y voit le Bois des Geais, l'église du village ruinée, le pont, une écluse, le canal où des soldats se baignent, le no man's land, le hameau de Moscou et le pied de la Cote 108. Une recherche dans son dossier d'officier en dirait davantage sur l'identité et le parcours de cet artilleur. Quelques extraits du Journal des marches et opérations (JMO) et de l'historique du 35^e RAC, dans lesquels apparaît le nom de Jean Cuer, sont repris dans ces pages.

1. Sous-officiers de la batterie. Près de Château-Thierry, 1916.
2. Jean Cuer en promenade sur la presqu'île de Conleau à Vannes, janvier 1915.
3. Jean Cuer capitaine d'artillerie. « Mes toutes premières armes 1910 Coesfeld (Westphalie) ».
4. « Repos près de Château-Thierry », 1916.
5. « Surprise ferrée à neuf ». Près de Château-Thierry, 1916.
6. « Le repas des fauves ». Près de Château-Thierry, 1916.



BERRY-AU-BAC

« Le régiment est très éprouvé par ces quatre semaines d'une bataille continuelle ; le capitaine Lebourgeois et le lieutenant Benard sont tués ; le capitaine Durand et le lieutenant Kahn blessés. Après la relève, un repos bien mérité d'un mois est accordé au régiment qui est ensuite envoyé dans le secteur de Berry-au-Bac, où il achève de panser ses blessures, en concourant à l'organisation et à la défense d'un secteur, dans lequel le peu de forces disponibles exigeait une grande vigilance de la part de l'artillerie. Quelques batteries y subissent de gros bombardements. Le lieutenant Carré est tué ainsi que l'adjudant-chef Gartan, l'aspirant Beville, les canonniers Paquier, Lesven, Le Bras. Le régiment reste dans ce secteur de fin mai à fin août. Le 35^e RAC est alors relevé du secteur de Berry-au-Bac, pour (...) concourir à nos attaques au nord de Verdun. »

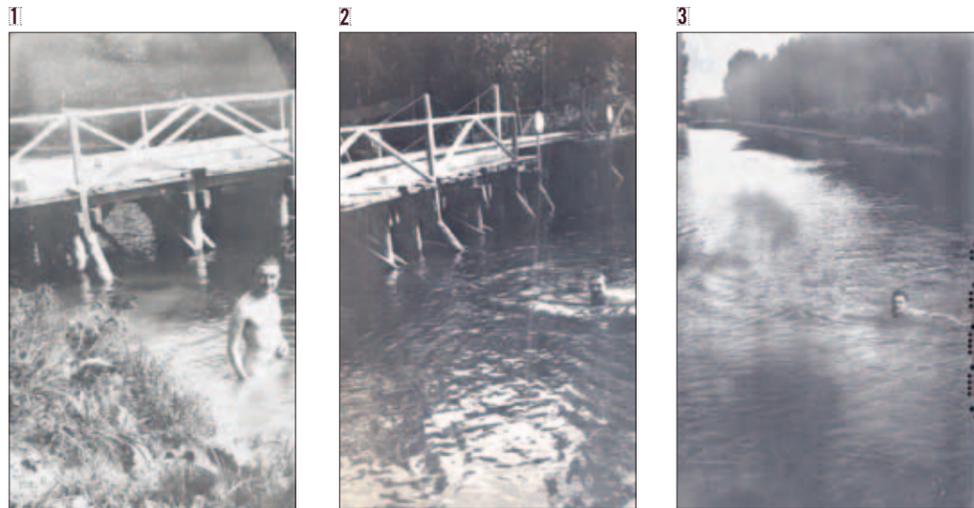
Historique du 35^e régiment d'artillerie de campagne. BNF/Gallica



1, 2 et 3. « Position de la batterie, bois des Geais. Berry-au-Bac, juillet 1916.
4. « Mon nouveau gourbi ».
5. « Bois des Geais ».



1. « Vue des lignes boches prises des 1^{ères} lignes françaises. » Berry-au-Bac, 1916.
2. « Route 44 vers Laon. » Berry-au-Bac, 1916.
3 et 4. « Eglise de Berry ».
5. « Pont de Berry. »
6. « Ecluse de Berry. »



1, 2 et 3. « Au bain dans le canal à 300 m des boches. »
 4. « Village de Moscou pour aller à la Cote 108. »
 5 et 6. « Pied de la Cote 108. »



4



5



6

Recherches Karine DE BACKER
 Remerciements à MARC VÉRIN pour le prêt de l'album de photographies.

JEAN CUER DANS LE JMO

21 juin 1917 : Mise en batterie à l'ouest du bois d'Holnon. Echelons à Caulaincourt, où ils sont bombardés. 2 hommes tués, 4 blessés, 15 chevaux tués et 25 blessés. Les échelons vont cantonner à Quivières. Construction de baraques et d'écuries. Les batteries sont très actives vers le 10 août. La 9^e bombardée 2 fois pendant cette période ; toutes les batteries souffrent des gaz envoyés au moment des attaques ennemies. Les aspirants Potain et Cuer sont affectés aux 8^e et 9^e batteries. Le sous-lieutenant Mignot passe dans l'aviation. Le sous-lieutenant Maznet passe orienteur.

JMO du 35^e RAC, 3^e groupe - 26 N 966/9, page 6.

1^{er} avril 1918 : Relève par le 208^e régiment d'artillerie. Rassemblement à Ménévillers. A 9 heures le lieutenant Cuer part en reconnaissance avec le capitaine Ruel et le lieutenant Lemaistre. Départ des batteries à 11 heures. Bivouac à St Maur. Mise en batterie à 20 heures.

26 mai 1918 : 16 heures, départ du sous-lieutenant Cuer qui se rend au CID comme instructeur. Arrivée à la 9^e batterie du sous-lieutenant Demimuid qui vient remplacer le sous-lieutenant Cuer. 22 heures, reçu l'extrait de la note n° 910 de l'ACD, attaque probable sur le front de la DI.

7 août 1918 : Reconnaissance des positions de repli aux environs de la Cote 998, par le lieutenant Cuer. Reçu du P.A.D. 1152 obus à balles.

9 août 1918 : Sous-lieutenant Cuer classé EMIII/35.

JMO du 35^e RAC, 9^e batterie - 26 N 967/13, pages 6, 7 et 11 - SGA/Mémoire des hommes.

■ **STÉPHANE BEDHOME, *Reconstruire le Chemin des Dames. Événement ruine et société des sinistrés 1919-1939*, éditions du Musée de Vassogne, 2014, 337 p.**

POUR LES HABITANTS du Chemin des Dames, l'Armistice marque le début d'une prise de conscience de « l'événement ruine », que l'auteur, docteur en histoire, salarié à la direction du patrimoine d'une société privée et fondateur en 2010 du Musée de Vassogne, étudie d'abord sous l'angle du vocabulaire. Chaque catégorie d'acteurs use de mots qui reflètent sa perception de la situation et ses impératifs : mots techniques pour l'administration (« dommages ») et pour les architectes (« dégâts »), de désespoir pour les populations (« désolation, dévastation, ravages »), métaphores pour les écrivains (« champ de ruines », « pays aplati »).

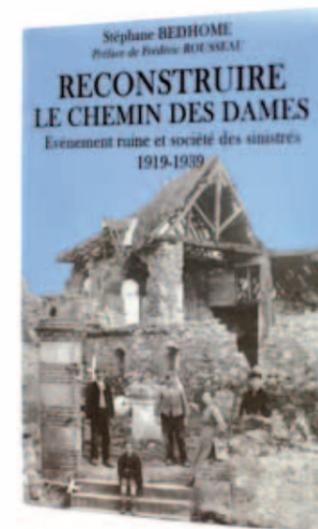
L'Etat est surpris puis dépassé par l'afflux des réfugiés auquel il faut faire face, alors même que 75% des bâtiments et maisons ont été touchés par les bombardements, que les ponts sur l'Aisne, les routes et chemins, les réseaux d'eau sont détruits. On peine à imaginer les conditions terribles de ce retour sur un territoire dont le paysage est devenu lunaire et de la survie dans des habitations provisoires. Une première loi, votée le 19 avril 1919, permet aux sinistrés de toucher une avance sur les futurs dommages de guerre, tandis que grâce au STPU (Services des travaux de première urgence) se recrée un semblant de service public : mairies, écoles et bains-douches. Mais les populations rencontrent vite des difficultés à constituer les dossiers, ce qui explique selon l'auteur la création d'intermédiaires qui manquaient entre l'Etat et les sinistrés : USAA (Union des syndicats agricoles de l'Aisne), coopératives de reconstruction des églises dévastées, fédération des coopératives de reconstruction locale. On passe progressivement d'un Etat-providence très interventionniste à un Etat contrôleur de l'action locale, les maires et les coopératives pouvant influencer sur certaines décisions comme la réduction de la zone rouge et l'annulation des expropriations. La principale période de déblaiement et de gros œuvres s'échelonne de 1919 à 1923, avec en parallèle la remise en état des terres agricoles. En 1923, la surface cultivée en blé représente 87% de ce qu'elle était avant la guerre. Le maire, l'architecte et les entreprises locales deviennent les principales figures de la Reconstruction. La présence de travailleurs européens immigrés estimés à 8% de la population locale et la vente de 11% des grosses fermes à des Belges, notamment, occasionnent des tensions xénophobes. Dans ce contexte, l'école et l'Eglise ont constitué des facteurs d'intégration. A partir de 1923, le nombre de journaliers diminue au profit d'ouvriers spécialisés.

PARTI-PRIS MODERNISTE

L'auteur embrasse de très nombreux aspects de cette période de relèvement, dont l'architecture. En la matière, c'est la doctrine régionaliste qui prévaut, avec une volonté de moderniser tout en préservant les styles et les différences de statut social. Les églises et les mairies, qui empruntent des éléments Art Deco et contemporains comme les faïences ou le béton armé, sont les édifices les plus représentatifs d'un parti-pris moderniste, lequel n'exclut pas les contre-exemples incarnés par des constructions marquées par le classicisme. Les moyens matériels manquent parfois à ce « chantier du siècle » où l'on doit aussi faire avec le peu dont on dispose. Les bâtiments agricoles sont rebâti suivant une logique fonctionnelle (augmentation des volumes et des ouvertures).

La Reconstruction entraîne une évolution des techniques de construction avec le pré-usinage, ainsi que la modernisation des techniques d'extraction et de production. Un outillage mécanique fait également son apparition chez les artisans tandis que des entreprises locales proposent des catalogues de meubles et d'objets manufacturés. L'investissement de l'Etat dans la modernisation agricole permet également l'électrification des fermes et des villages, et un début de mécanisation chez les gros exploitants. D'autres donateurs publics et privés sont solidaires des territoires dévastés : les Suédois qui financent la mairie de Craonne, la ville de Lyon qui parraine le relèvement de Vailly. L'inauguration des nouveaux bâtiments donne lieu à des fêtes (banquets, bals, concours), qui permettent de resserrer les liens de la communauté et de marquer la renaissance du territoire.

Cet ouvrage de référence fournit des informations très complètes et souvent inédites sur l'organisation administrative et matérielle de la Reconstruction. Plus encore, il interroge cette société du Chemin des Dames au lendemain de la guerre que le romancier Roland Dorgelès a dépeint par certains aspects comme une sorte de Far West, il cherche à cerner les permanences et les changements dans l'ordre social, solidarités mais aussi inégalités, la continuité de certaines notabilités et l'apparition de nouvelles figures sociales. En s'attachant à la trajectoire collective des populations du Chemin des Dames de 1919 à 1939, Stéphane Bedhome dresse le tableau de ce qui apparaît comme une période à part dans l'Histoire pour ces territoires dévastés, où la guerre terminée semble durer encore. En fermant ce livre, le lecteur s'interroge sur l'insuffisance, sinon l'absence, d'une politique concertée de conservation des archives de ce temps : les deux tiers des dossiers de dommages de guerre ont malheureusement été détruits notamment après 1945 et de nombreuses archives communales ont été dispersées ou se trouvent en mauvais état. Importance de l'archive ! Comme le note l'historien Frédéric Rousseau dans la préface du livre, la Reconstruction de l'après-guerre ainsi étudiée fournit aussi un ouvrage sur le Chemin des Dames en guerre. Pour s'approcher au plus près de la vie quotidienne des populations, une réflexion sur la transmission et la sauvegarde d'une mémoire orale et familiale liée à la Reconstruction demeure un enjeu important pour les années à venir, pour les historiens comme pour les simples curieux.



■ Philippe SALSON, *L'Aisne occupée : les civils dans la Grande Guerre*, Presses universitaires de Rennes, coll. Histoire, 2015, 305 p.

DEUX MILLIONS de Français et dix départements ont vécu sous occupation allemande entre 1914 et 1918. Occultée après la victoire, l'expérience des civils était restée peu étudiée, au point qu'Annette Becker les considérait dans les années 1990 comme « les oubliés de la grande guerre »¹. Point de vue dont l'auteur de *L'Aisne occupée : les civils dans la Grande Guerre* estime qu'il doit être nuancé. Philippe Salson, dont le livre est issu d'une thèse soutenue en 2013 (dans la salle des fêtes de la mairie de Craonne), se démarque quelque peu de ses prédécesseurs, Annette Becker, donc, et Philippe Nivet, qui signait en 2011 une importante synthèse sur la France occupée².

Ce professeur agrégé qui exerce dans le secondaire, docteur en histoire, membre du Collectif international de recherche et de débat sur la guerre de 1914-1918 (CRID 14-18), défend une approche sociohistorique du sujet, à rebours d'une lecture culturelle largement dominante dont la limite serait de cantonner les rapports entre occupés et occupants à un face-à-face systématique entre victimes et tourmenteurs, les populations des régions occupées étant assignées au seul rôle de victimes et les soldats d'occupation, par symétrie, à celui exclusif de persécuteurs. Or, sur le temps long de la Première Guerre mondiale l'expérience des civils du nord-est de la France dans leurs relations quotidiennes aux occupants forme une réalité autrement complexe, et riche de situations variées. Violence subie d'une part et violence pratiquée d'autre part sont loin d'épuiser le sujet de la coexistence entre troupes allemandes et populations de ces régions.

A partir d'une analyse très approfondie de la réalité qui prévaut dans le département de l'Aisne, le grand apport de Philippe Salson est de faire émerger de cette période, qu'il

convient d'aborder en évacuant les représentations que la Seconde Guerre mondiale a imprimées dans nos consciences, cette « zone grise » où la population occupée évolue entre contraintes et opportunités, esquivant et soumission apparente.

RICHESSE DE SOURCES

Complétant, élargissant les recherches de Philippe Nivet, contredisant certaines des hypothèses de l'histoire culturelle, l'auteur propose une étude sociohistorique qui s'appuie sur une richesse de sources remarquable qui fait sa force : journaux intimes au nombre de 34, délibérations municipales, monographies rédigées après-guerre, interrogatoires policiers des populations rapatriées, enquête auprès des enseignants sont ici interrogés. Philippe Salson suit d'abord le retrait de l'armée française et des services de l'Etat, laissant des citoyens désarmés devant l'avancée puis le reflux de l'armée allemande après la bataille de la Marne (11-13 septembre). Ces mouvements de troupes s'accompagnent d'exactions (viols, pillages, maisons incendiées -288 au Nouvion-, prises d'otages, exécutions) sans commune mesure toutefois dans leur ampleur avec les faits de violence contre les civils qui se produisent en août 1914 en Belgique. Après la stabilisation du front, conformément aux conventions internationales, le territoire passe sous administration allemande, géré directement par l'Armée, contrairement à la Pologne ou la Belgique qui le sont par un gouverneur civil. Croyant à une guerre courte, les troupes d'occupation s'installent dans des bâtiments publics, des usines et des maisons, sans organiser véritablement de services de réquisition, ce qui conduit à l'épuisement rapide des ressources et au rationnement de la population dès janvier 1915. Les Allemands mettent alors en œuvre un système de contributions obligatoires et autorisent la CRB (Commission for relief in Belgium), organisation philanthropique internationale, à assurer un complément de ravitaillement à la population. Pour l'Aisne, département agricole, l'exploitation économique conduit à la mise en commun des terres, tandis qu'une partie du cheptel et toutes les récoltes sont saisis, puis en partie redistribués. Suite au démantèlement du tissu industriel

(300 usines vidées), et à la dispersion des familles, un tiers des foyers se retrouve sans ressources. Et si 25 % de la population d'avant-guerre est partie, de nombreux réfugiés sont régulièrement évacués vers l'Aisne, ou déplacés dans des conditions très dures (comme en février et mars 1917 où les villes de Chauny et Saint-Quentin sont vidées de leurs habitants). Les pénuries alimentaires s'installent dans la durée et chaque hiver paraît pire que le précédent. Fin 1916, la viande et les pommes de terre ont disparu. En mars 1917 la ration tombe à 1200 calories par jour à Laon. Pendant ces périodes, grèves et pétitions de réfugiés se multiplient, allant jusqu'à des émeutes de la faim à Saint-Quentin et Fresnoy.

LE MAIRE FACE À L'OCCUPANT

Face à l'armée allemande, c'est le maire qui reste le seul interlocuteur officiel. Sommé de fournir des listes de travailleurs, de ressources, responsable de tout ce qui se passe sur sa commune, il bénéficie parfois de marges de manœuvre pour négocier la reprise de l'école, la baisse des contributions, ou pour alléger une condamnation. Comme pour la population civile, des logiques de dissimulation se mettent en place malgré les menaces d'emprisonnement. Si de nombreux gestes de solidarité spontanée sont recensés vis-à-vis de soldats cachés, ou de portés manquants au travail obligatoire, malgré la répression allemande (condamnations à mort), dans l'Aisne seuls deux réseaux présentent des actions coordonnées pouvant correspondre à la définition d'une résistance organisée : à Saint-Quentin un réseau d'exfiltration de soldats (démantelé en juillet 1916), et le réseau Victor mis en place par les Anglais pour surveiller le chemin de fer entre Douai et Saint-Quentin (démantelé en octobre 1916, douze condamnés à mort). Pourtant, au contact des soldats allemands avec qui il faut coexister et qu'il faut loger (à Origny-Sainte-Benoîte en juillet 1916, jusqu'à 2000 soldats pour 2000 habitants avant-guerre), les mentalités évoluent, des rapprochements s'opèrent, et des formes d'échange se mettent en place, pour la nourriture, ou pour faire passer des lettres. Les dons et contre-dons de première nécessité deviennent monnaie courante au sein du



huis-clos de l'habitation, la pression sociale interdisant de s'afficher avec l'ennemi. La germanisation culturelle (passage à l'heure allemande, rues débaptisées, installation de commerçants allemands) semble avoir, selon l'auteur, eu moins d'impact sur les zones rurales de l'Aisne et leur habitat dispersé. Toutefois le sentiment d'éloignement de la France augmente à partir de 1916 lorsque les prisonniers français commencent à traiter les civils de « boches du Nord », laissant deviner les campagnes de presse infamantes menées par certains journaux. A partir de 1917, les civils subissent en plus des bombardements aériens qui font de nombreuses victimes.

En limitant la zone étudiée à l'Aisne, Philippe Salson enrichit la réflexion sur l'occupation en travaillant sur les communautés locales et les relations interpersonnelles. Au plus près des civils, de leurs manières de penser, de leurs comportements, il réussit à faire revivre cette période dans toute sa complexité.

■ Didier DESBRUGÈRES, *Limon*, Gaïa, 2013, 2014, 215 p.

LA LITTÉRATURE contemporaine s'empare elle aussi de la Première Guerre mondiale, mais en ces temps de frénésie éditoriale où toutes les problématiques historiques semblent promises à publication, la fiction littéraire apporte-t-elle quelque chose à la connaissance du sujet ?

L'auteur ouvre son recueil par une première nouvelle où il évoque le quotidien d'un village de l'arrière, paralysé par l'angoisse, où le temps ne se mesure plus que par la fréquence des lettres du front. Les veuves -« les anges noirs »- chargées d'annoncer la mort d'un proche y font office de spectres. « Limon », la nouvelle qui donne son titre au recueil, est le récit d'un métayer, amoureux de sa terre, qui se retrouve à lutter contre la boue des tranchées qui ensevelit les hommes et les transforme en statues fangeuses. Les tranchées sont également évoquées dans « Mort au champ du déshonneur », un récit terrible sur la cruauté des hommes en temps de guerre. Dans « l'appel », un poilu mort depuis 60 ans, et dont le corps n'a jamais été retrouvé, reprend conscience, se remémore son quotidien d'artilleur et remet en marche son canon de 120. « Rémanence » se déroule de nos jours, sur le Chemin des Dames, qu'un homme sillonne quotidiennement et dont la passion pour la guerre vire à l'obsession. Didier Desbrugères a choisi de décrire la vie de personnes modestes, avec un réalisme poignant qu'il fait glisser vers le fantastique à la manière de Buzzati, afin de mieux marquer le caractère extraordinaire de ces expériences de guerre. Pour la préparation de ce recueil, l'auteur a séjourné dans l'Aisne à deux reprises. Très documenté, son livre montre la capacité de la littérature à incarner l'Histoire, nous la rendant plus proche et plus intelligible.



COMPTES-RENDUS DE LOÏC DUFOUR,
DE LA BIBLIOTHÈQUE
DÉPARTEMENTALE DE L'AISNE,
AVEC DAMIEN BECQUART

NOTES

¹ *Les oubliés de la grande guerre : humanitaire et culture de guerre (1914-1918) : populations déportées, populations civiles, prisonniers de guerre*, Annette Becker, éditions Noesis, 1998.

² *La France occupée (1914-1918)*, Philippe Nivet, Armand Colin, 2011

ERRANCES SUR LE CHEMIN DES DAMES

Rencontre avec les Sentinelles Noires...

En me perdant le long du Chemin des Dames, (eh oui, ça arrive...), je me suis retrouvé par hasard au site de la célèbre Caverne du Dragon.

Mais ce n'est pas le bâtiment moderne qui marque l'entrée de la caverne qui intrigue le plus. Sur la droite, un étrange rassemblement à l'air...



Neuf hautes silhouettes, de six mètres chacune, noires comme la nuit... Des fantômes figés dans le sol, veillant sur la vallée qu'ils dominent...

Ces imposants êtres sans bras, ni jambe, ni visage, font partie d'une installation intitulée "La Constellation de la Douleur" de l'artiste rémois Christian LAPIE.



Christian LAPIE

Cette "constellation" est un hommage aux "Tirailleurs Sénégalais", qui n'avaient de "Sénégalais" que le nom, car venant de l'ensemble des colonies françaises en Afrique. Ils étaient environ 200 000 en 14-18.

Manu DIBANGO



L'œuvre a été inaugurée en 2007 pour les 90 ans de la Bataille du Chemin des Dames. Une inauguration en musique avec la présence du saxophoniste camerounais Manu DIBANGO.



30 000 tirailleurs ont péri durant la première guerre...

Contraints de quitter leur terre pour se battre pour des causes qui leur étaient étrangères pour beaucoup...

Plusieurs centaines d'entre eux sont morts au Chemin des Dames. Disparus dans la boue des champs de bataille dont l'Aisne est jonchée...

Autre fois oubliés, ils sont désormais les Sentinelles.

Sunto